



Code de conduite BD

Donner vie à nos valeurs

Révisé et rétabli le 25 janvier 2021



Message de notre Président du conseil d'administration et PDG



Nous travaillons dans le domaine le plus dynamique et important au monde. Les produits que nous fabriquons aujourd'hui sont un élément vital du système de soins mondial et nous avons la capacité de changer encore davantage de vies à l'avenir en travaillant ensemble pour atteindre notre Objectif : *faire progresser le monde de la santé™*.

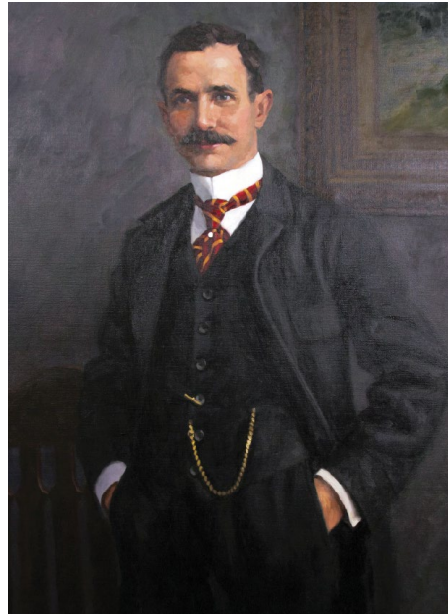
Notre Objectif s'accompagne d'une énorme responsabilité et la façon dont nous tenons cette promesse est tout aussi importante que le résultat final. La réponse réside dans Le BD WAY—les valeurs, l'état d'esprit et les engagements des dirigeants autour de notre Objectif—et dans une valeur en particulier : « **Nous faisons ce qui est juste** ». C'est la base de notre Code de Conduite qui guide chacune de nos décisions, de nos actions et de nos interactions avec nos clients, nos partenaires commerciaux, nos collectivités et entre nous. Cela inclut le fait de nous exprimer lorsque nous avons des préoccupations et de demander de l'aide lorsque nous avons des questions.

Notre Code de Conduite nous guide sur la manière dont nous devons nous comporter dans n'importe quelle situation, et s'applique à chacun d'entre nous, sans distinction. Rien n'est plus essentiel pour notre réussite que de faire ce qui convient. En vous familiarisant avec notre Code de Conduite, vous franchirez un pas important pour nous aider à atteindre notre Objectif et à réaliser notre potentiel de la bonne manière – en adoptant le BD WAY.

A handwritten signature in black ink that reads "Tom Polen".

Tom Polen
Président du conseil d'administration et PDG

Une histoire de valeurs



Nos fondateurs, Maxwell W. Becton et Fairleigh S. Dickinson

En 1897, Maxwell W. Becton et Fairleigh S. Dickinson fondent Becton, Dickinson and Company.

Depuis sa fondation il y a plus de 120 ans, BD a acquis une réputation de fiabilité et d'honnêteté. Nos clients font confiance à nos produits et technologies pour améliorer la vie des patients.

Notre Code de conduite contribue à forger notre réputation de longue date afin que nous continuions à *faire progresser le monde de la santé™* pour tous ceux qui dépendent de nous.



East Rutherford, New Jersey (1906), première usine et siège social de l'entreprise

Table des matières

Message de notre Président du conseil
d'administration et PDG 2

Une histoire de valeurs 3

Table des matières 4

Le BD WAY 5

Notre Objectif 6

Nos valeurs : nos standards de
conduite 6

Faire ce qui est juste 7

Notre Code 8

Prendre des décisions éthiques 8

Signaler 9

Écoute active 11

Tolérance zéro pour les représailles ... 12

Soumettre un problème 13

Donner l'exemple en matière
d'éthique 14

Appliquer notre Code 15

Nos collaborateurs 16

Favoriser un milieu de travail
respectueux 17

Respect du droit du travail 20

Préserver la sécurité et la santé
sur les lieux de travail 21

**Nos clients et notre
marché** 23

Respecter les règles 24

Gérer de façon éthique les relations avec
les professionnels et les organismes de
santé, ainsi qu'avec les représentants
du gouvernement 26

Respecter les règles relatives
aux produits 31

Échange scientifique 33

Assurer la sécurité et la qualité des
produits 35

Promouvoir les produits honnêtement... 37

Gérer de façon éthique les relations
avec les tiers 39

Respecter les lois du commerce
international 40

**Notre société et nos
actionnaires** 43

Éviter les conflits d'intérêts 44

Prévenir les délits d'initiés 47

Protection des données personnelles... 49

Protéger nos actifs 52

Protéger les informations confidentielles
et la propriété intellectuelle 54

Maintenir des registres et des
comptes exacts 56

Préserver notre réputation 58

Notre monde 60

Apporter à nos communautés 61

Respecter les droits de l'homme 63

Protéger l'environnement 64

Participer au processus politique 65

Conclusion 66



Contenu



Le BD Way



Faire ce qui est juste



Nos collaborateurs



Nos clients et notre marché



Notre société et nos actionnaires



Notre monde

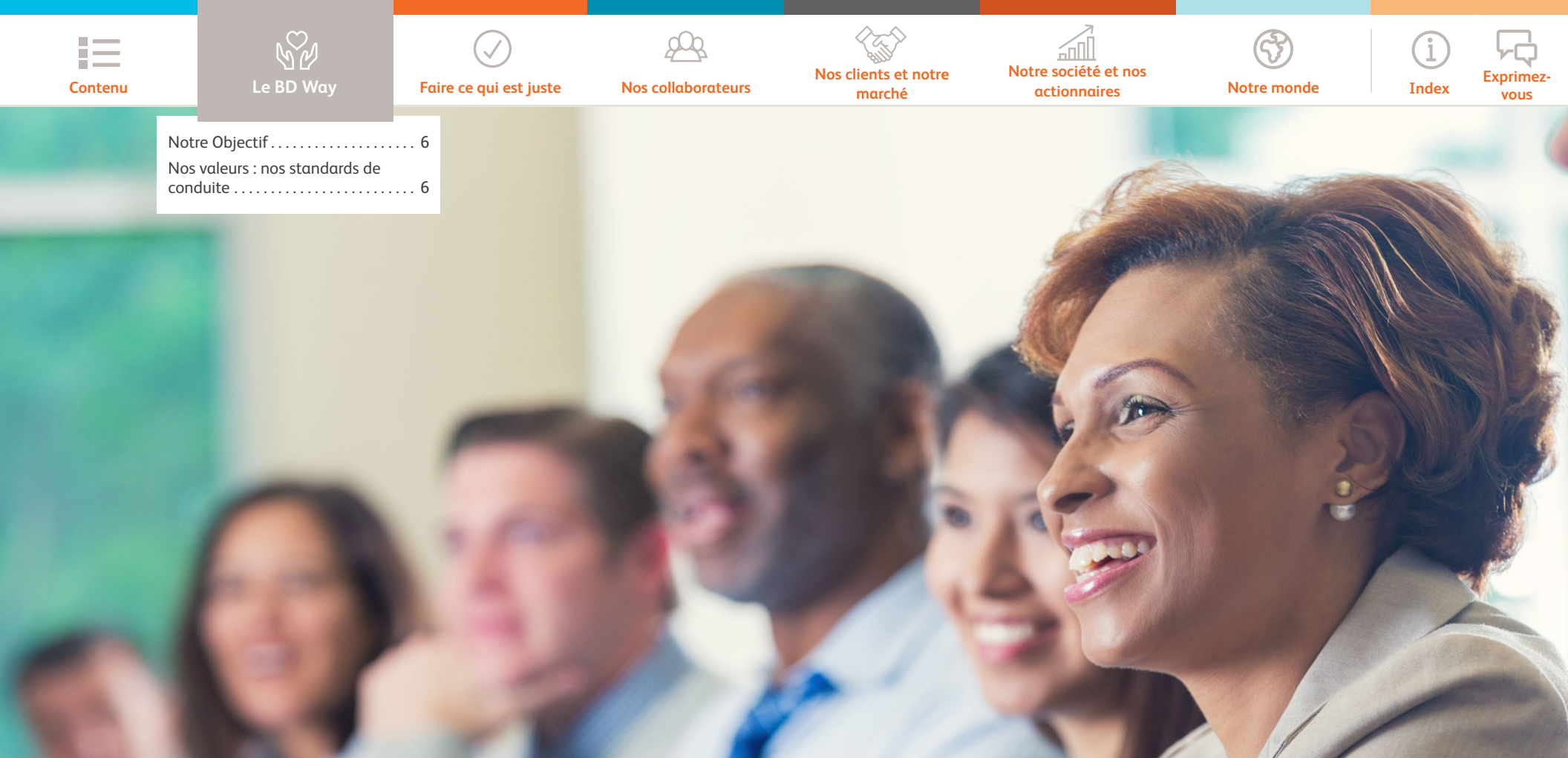


Index



Exprimez-vous

Notre Objectif	6
Nos valeurs : nos standards de conduite	6

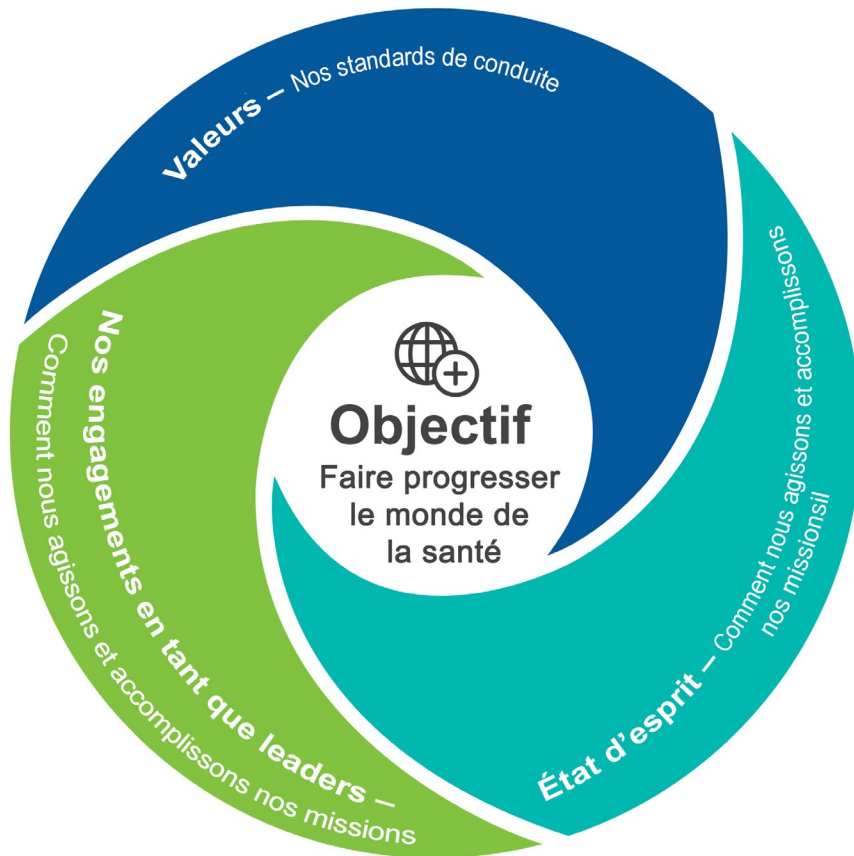


Le BD WAY



Le BD WAY

Le BD WAY incarne qui nous sommes, ce que nous défendons, et pourquoi nous existons. Il reflète les comportements que l'on attend de chacun de nous au quotidien, quoi que nous fassions.



Notre Objectif

Faire progresser le monde de la santé™

Notre Objectif–*faire progresser le monde de la santé™*–est le fondement de toutes nos actions. Il nous motive et oriente les décisions que nous prenons chaque jour, parce que nous savons que notre travail a du sens.

Nos valeurs : nos standards de conduite

- ✔ Nous faisons ce qui est juste.
- ✔ Nous cultivons l'innovation et exigeons la qualité.
- ✔ Nous sommes tous responsables.
- ✔ Nous apprenons et nous nous améliorons chaque jour.
- ✔ Nous nous entraïdons à donner le meilleur de nous-mêmes.



- Notre Code 8
- Prendre des décisions éthiques 8
- Signaler..... 9
- Écoute active..... 11
- Tolérance zéro pour les représailles..... 12
- Soumettre un problème..... 13
- Donner l'exemple en matière d'éthique..... 14
- Appliquer notre Code 15

Faire ce qui est juste



Notre Objectif et nos valeurs guident tout ce que nous faisons, mais ils ne répondront pas à toutes les questions qui se posent dans notre travail. C'est là que le Code de conduite (le « Code ») peut être utile. Le Code explique comment les principes définis dans notre Objectif et nos valeurs prennent vie. Il nous aide à prendre les bonnes décisions dans tout ce que nous faisons.

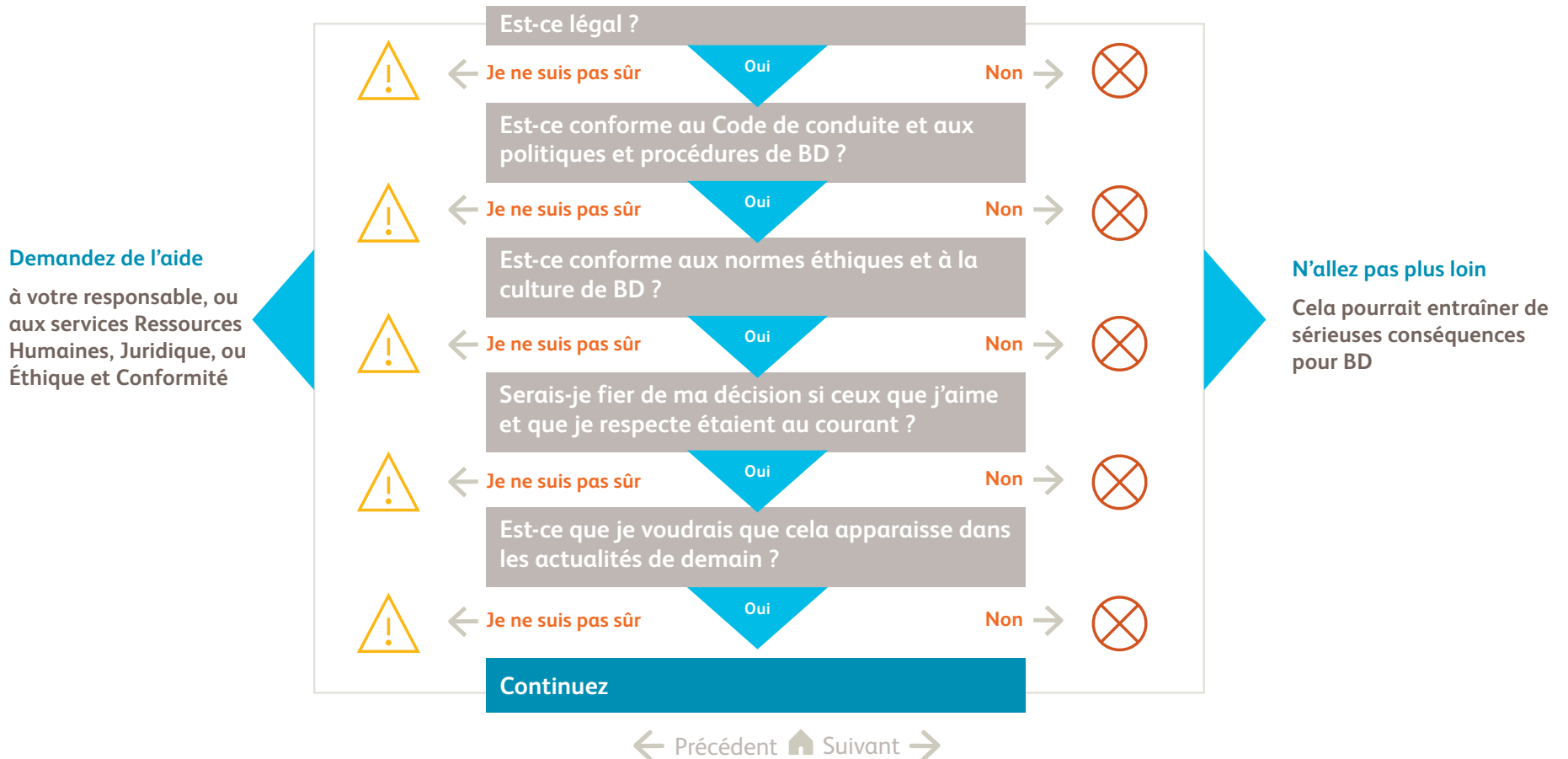
Notre Code

Notre Code établit les bases de notre comportement au sein de BD. Notre valeur « Faire ce qui est juste » est la pierre angulaire de notre Code. Pour faire ce qui est juste, nous suivons les lois, les règles et les politiques de l'entreprise qui s'appliquent à nous. Nous suivons également les normes éthiques les plus élevées, même lorsqu'il n'y a pas de loi ou de politique s'appliquant. Notre Code fournit des conseils et des ressources pour nous aider à respecter ces normes éthiques et à préserver notre réputation.

Prendre des décisions éthiques

Bien souvent, la voie à suivre apparaît clairement. Parfois, cependant, il peut être difficile de voir quel est le meilleur chemin. Dans ce cas, suivez les étapes de l'arbre décisionnel éthique, tout en vous souvenant de nos valeurs et de notre Code.

Prendre des décisions fondées sur nos valeurs renforce notre culture éthique, minimise les risques et contribue à préserver la réputation de notre entreprise. Et ne vous inquiétez pas, chaque fois que vous avez besoin de conseils, vous pouvez toujours vous adresser à votre responsable, aux **Ressources humaines**, à l'**audit interne**, au **service juridique** ou au service **Éthique et Conformité**.





Signaler

Posez des questions. Faites part de vos inquiétudes.

Demandez conseil.

Nous encourageons et attendons de chacun chez BD qu'il s'exprime en posant des questions, en faisant part de ses préoccupations, en demandant des conseils et en signalant les violations réelles ou présumées des lois, de notre Code de Conduite, de nos politiques, des codes industriels en vigueur et de nos normes éthiques élevées. Cette attente s'applique à tous les collaborateurs, fournisseurs et autres tiers travaillant pour notre compte.

Lorsque nous voyons quelque chose qui va à l'encontre de nos valeurs ou de notre code, il est crucial d'en parler. Nous exprimer nous aide tous à protéger la réputation de l'entreprise et fait de BD un meilleur lieu de travail. Si une erreur est commise, nous sommes transparents à ce sujet et nous faisons de notre mieux pour la corriger, dans la mesure de nos capacités.

En appelant l'Assistance téléphonique pour l'éthique

L'Assistance téléphonique pour l'éthique est disponible partout dans le monde, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Une société indépendante gère la ligne d'assistance téléphonique et peut répondre aux appels dans la plupart des langues.

Nous vous encourageons à signaler les problèmes en personne ou par téléphone. Vous pouvez garder l'anonymat si vous le souhaitez, **sauf dans de rares cas où la législation locale l'interdit**. N'oubliez pas qu'il sera peut-être plus difficile de mener une enquête et de répondre à vos préoccupations si vous demeurez anonyme.

Les collaborateurs de BD sont encouragés à avoir des échanges ouverts avec leur(s) manager(s), AccessHR local et responsables RH. Cela nous permet à tous de soulever des problèmes, de poser des questions et de challenger les autres de manière constructive afin de nous améliorer et de faire ainsi progresser la santé. Si vous craignez de soulever un problème localement, vous pouvez toujours contacter le Bureau d'éthique directement et, selon la législation locale, vous pouvez souvent le faire sans communiquer votre nom.

Vous pouvez poser des questions, faire part de vos préoccupations ou demander conseil de plusieurs façons, par exemple :



En utilisant l'outil de rapport en ligne à l'adresse suivante : www.bd.ethicspoint.com



En appelant l'Assistance téléphonique pour l'éthique—vous pouvez trouver le numéro local ou international qui convient sur Maxwell, notre site intranet



En envoyant un e-mail au Bureau d'éthique : ethicsoffice@bd.com



En vous adressant à votre manager ou un manager neutre et non impliqué si vous préférez



En contactant un représentant des services Éthique et Conformité, Ressources Humaines, AccessHR, Juridique ou Audit interne



En accédant à l'application ethics@work sur votre appareil mobile pour contacter les ressources Éthique et conformité n'importe où, n'importe quand



Pour plus d'informations et des exemples de types de problèmes à signaler, consultez la Politique mondiale en matière de signalement.



Signaler (suite)

Approfondissement de vos connaissances



Signalement : réalité ou fiction ?

Certains d'entre vous se demanderont s'ils doivent vraiment signaler une éventuelle mauvaise conduite, ce que nous comprenons. Voici quelques-unes des croyances erronées concernant le **Bureau d'éthique** et le signalement, avec les faits qui rétablissent la vérité.

Croyance n°1 : Si je parle, je vais subir des représailles de la part de BD.

Fait : BD ne tolère aucune forme de représailles contre quiconque signale un problème.

Croyance n°2 : Mon signalement ne servira à rien.

Fait : BD prend tous les signalements au sérieux et mène une enquête rapide, équitable et approfondie. Voir **Soumettre un problème**.

Croyance n°3 : Ce n'est pas bien de faire un signalement sur un collègue.

Fait : Faire un signalement n'est pas toujours facile, mais c'est toujours la meilleure des choses à faire. Cela nous aide à protéger BD, nos collègues et nous-mêmes contre d'autres préjudices. C'est aussi quelque chose qui est exigé de chacun de nous en tant que collaborateurs.





Écoute active

Les conversations authentiques sont à double sens. Lorsque les deux interlocuteurs sont pleinement engagés dans une conversation, chacun comprend ce que l'autre dit. Ce type de bonne communication est important si nous voulons nous assurer que nous adoptons toujours la bonne attitude. Ainsi, en plus de s'exprimer, nous attendons de tous les collaborateurs de BD qu'ils utilisent l'écoute active pour apprécier pleinement ce que quelqu'un dit.

Une personne qui écoute activement fait cinq choses :

- Se concentrer pleinement sur l'interlocuteur
- Poser des questions pour confirmer qu'elle a bien compris
- Répondre en fonction de ce qui est dit, et non uniquement de son point de vue personnel
- Soutenir l'authenticité des sentiments, des perceptions et des conclusions de l'interlocuteur
- Se souvenir de ce que l'interlocuteur a dit

L'écoute active vous aidera à donner vie au BD WAY. Vous aiderez vos collègues à se dépasser, et vous créerez un climat de confiance entre eux. En créant une véritable opportunité d'être entendu et un sentiment de sécurité et d'appartenance, vous encouragerez également alors la culture d'inclusion de notre société.





Tolérance zéro pour les représailles

BD ne tolère aucune forme de représailles. Ceci s'applique à toute personne qui signale une violation réelle ou présumée de la politique de BD ou qui coopère aux enquêtes de BD. BD veut que tous ses collaborateurs se sentent à l'aise pour poser des questions, faire part de leurs préoccupations ou demander conseil sans crainte de représailles.

Tout collaborateur de BD qui exerce des représailles fera l'objet de mesures disciplinaires pouvant inclure, sans toutefois s'y limiter, son licenciement. Si vous pensez avoir été victime de représailles, veuillez contacter le service **Ressources humaines** ou **Éthique et Conformité**.



Approfondissement de vos connaissances

Quelle forme peuvent prendre les représailles* ?

- Licencier, rétrograder ou suspendre un collaborateur
- Refuser d'accorder des avantages
- Menacer ou rabaisser un collaborateur
- Ignorer un collaborateur pour une promotion, une augmentation ou un bonus
- Exiger d'un collaborateur qu'il réponde à des attentes excessives et irréalistes
- Fournir des examens des performances négatifs
- Retirer un collaborateur d'un compte ou d'un projet
- Réduire les heures de travail d'un collaborateur
- Ignorer un collaborateur ou l'exclure des réunions et activités de l'équipe

*Il y a représailles lorsque ces mesures sont prises *parce qu'un* collaborateur a signalé une violation réelle ou soupçonnée de la politique de BD ou a coopéré à une enquête de BD.



Soumettre un problème

BD prend au sérieux tous les signalements de violations des lois, des politiques de BD et de nos normes éthiques élevées. Nous menons rapidement une enquête équitable et approfondie pour tous ces signalements. Le **Bureau d'éthique** charge un enquêteur indépendant d'examiner les faits. Le **Bureau d'éthique** surveille l'enquête pour s'assurer qu'elle est conforme aux normes de BD.

Chacun chez BD doit coopérer pleinement lors de toute enquête BD ou audit. Cela implique de répondre honnêtement aux questions, partager toute information pertinente et préserver les preuves potentielles. Toute personne accusée d'actes répréhensibles bénéficiera d'un traitement équitable et objectif.

La confidentialité est une priorité absolue pour BD. Nous veillons à préserver votre anonymat. Cependant, cela n'est pas toujours possible en raison de la nature du problème, de la nécessité de mener une enquête plus approfondie ou des exigences légales.

BD prendra les mesures correctives appropriées en cas de conduite inappropriée. Toute violation peut entraîner une action disciplinaire pouvant aller (mais sans s'y limiter) jusqu'au licenciement. Les violations graves peuvent également entraîner des poursuites judiciaires pour l'entreprise et/ou les personnes concernées. Voir **Nos attentes**.



Donner l'exemple en matière d'éthique

Chacun de nous doit donner l'exemple en matière d'éthique. Cela signifie que nous faisons toujours ce qui est juste, même quand ce n'est pas évident et même lorsque personne ne regarde. Cela signifie également que nous ne compromettons pas nos valeurs et que nous ne demandons à personne de le faire.

Si vous êtes un responsable de BD ou si vous avez des personnes sous votre responsabilité, vous avez le devoir spécial de promouvoir une culture d'éthique et d'intégrité en :

- Servant de modèle et enseigner par l'exemple dans tout ce que vous dites et faites
- Encourageant votre équipe à s'exprimer lorsqu'elle a des préoccupations, à les écouter et à les traiter de façon appropriée.
- Veillant à ce que votre équipe possède les connaissances et les ressources nécessaires pour accomplir son travail de façon éthique
- Parlant régulièrement à votre équipe du Code et de la façon dont elle peut adopter un comportement éthique et conforme
- Expliquant clairement que nous ne compromettons jamais notre éthique pour obtenir des résultats commerciaux
- En n'utilisant ou ne permettant jamais de représailles à l'encontre d'un collaborateur qui signale un problème ou soulève une préoccupation
- En reconnaissant et en récompensant les comportements éthiques, en réagissant aux comportements inappropriés et en les corrigeant, et cela de façon constante
- En tenant compte du caractère et du comportement éthiques lors de la prise de décisions concernant l'embauche, l'avancement et l'évaluation des collaborateurs
- En prenant des mesures pour prévenir ou faire cesser les violations du Code ou de la loi en veillant à ce que les problèmes soient correctement signalés et traités

Réponses à des cas concrets



Q Une collaboratrice sous ma responsabilité m'a fait part d'un problème qu'elle rencontre avec un collègue d'un autre service et qui la contrarie beaucoup. Elle dit qu'elle est harcelée, mais je n'en suis pas sûr. Peut-être qu'elle est juste sensible et qu'elle réagit de façon excessive. Que dois-je faire ?

R Écoutez. Écoutez. Écoutez bien attentivement. Il est très important que votre collaboratrice sache que vous prenez ses préoccupations au sérieux. Faites-lui savoir que vous porterez cette affaire à l'attention du **Bureau d'éthique** afin qu'elle puisse faire l'objet d'une enquête et d'un traitement discret et approprié. Rassurez-la en lui disant que vous ne permettrez aucune forme de représailles contre elle. Évitez de tirer des conclusions hâtives.





Appliquer notre Code

Nos attentes

Tous les membres de BD, des administrateurs aux dirigeants et collaborateurs, doivent suivre notre Code de conduite. Il s'applique de la même manière à tous, quels que soient leur position et leur niveau. C'est une condition requise pour travailler chez BD.

Remarque : rien dans le présent Code ne crée ou n'implique une promesse d'emploi ou un contrat de travail.

Nos responsabilités

Au travail, nous devons toujours faire des choix conformes à nos valeurs et au Code. Cela signifie, entre autres, de :

- Respecter nos normes, telles qu'elles sont énoncées dans notre Code
- Ne jamais compromettre nos valeurs pour atteindre nos objectifs
- Se familiariser avec notre Code, nos politiques et nos procédures, ainsi qu'avec toutes les lois et tous les règlements qui s'appliquent à notre travail, et les suivre
- Parler lorsque nous voyons ou suspectons que quelqu'un ne respecte pas le Code et demander de l'aide lorsque nous ne sommes pas sûrs de ce qu'il faut faire

En résumé, nous devons toujours : **poser des questions, exprimer nos préoccupations et demander conseil.**

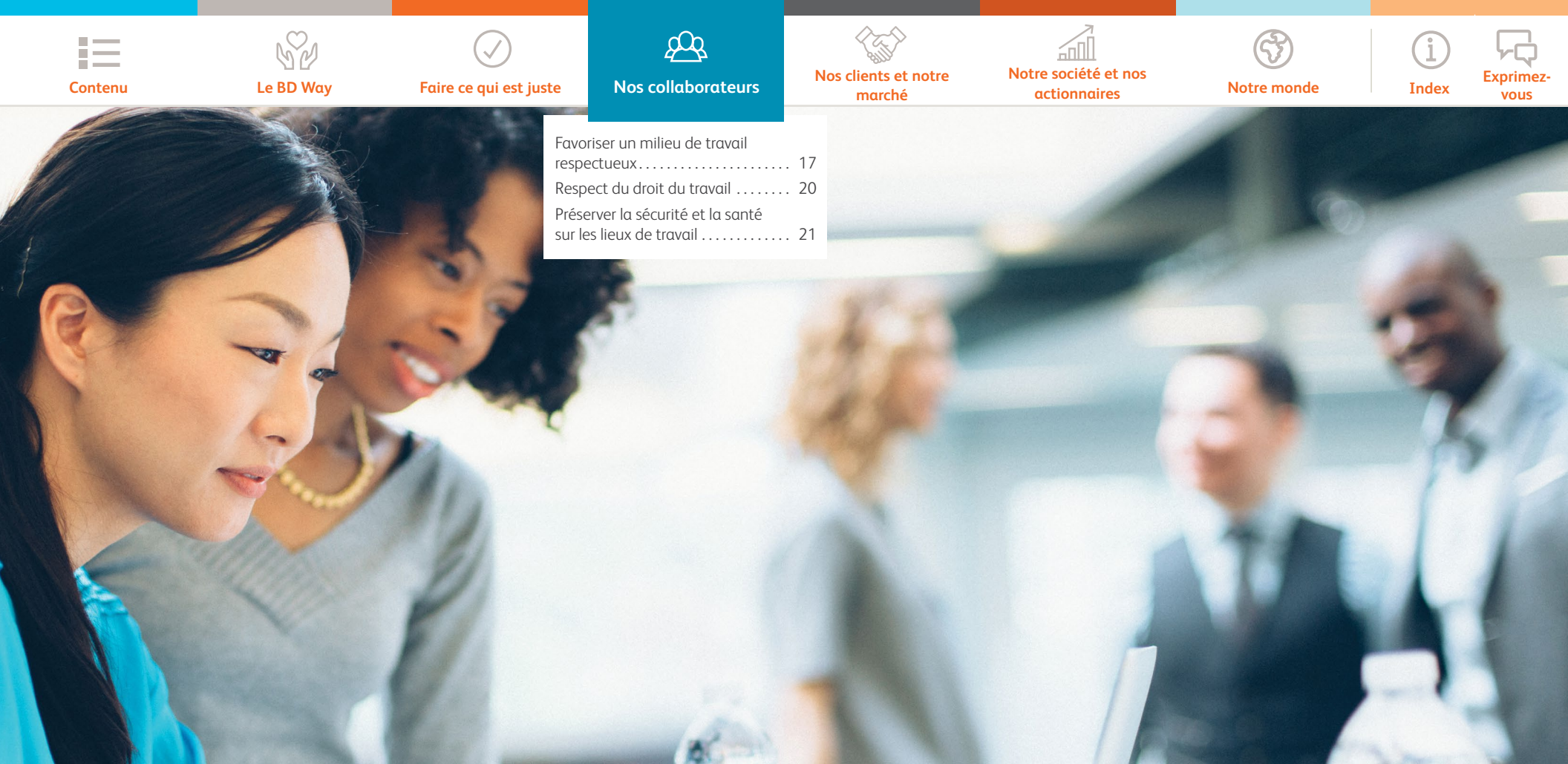
Dérogations

Les dérogations aux dispositions du Code sont rares et ne peuvent être accordées que par le directeur du service Éthique et Conformité, en accord avec le conseiller général. Seul le conseil d'administration peut accorder des dérogations pour les membres de la haute direction ou les administrateurs et celles-ci doivent être communiquées sans délai aux actionnaires.





Favoriser un milieu de travail respectueux.....	17
Respect du droit du travail	20
Préserver la sécurité et la santé sur les lieux de travail	21



Nos collaborateurs



Faire progresser le monde de la santé™ et atteindre nos objectifs est possible uniquement grâce au dévouement et au talent des personnes qui travaillent chez BD. La santé et le bien-être des personnes sont au cœur de tout ce que nous faisons. C'est pourquoi il est si important de nous traiter équitablement les uns les autres et de maintenir un milieu de travail sain et sûr.



Favoriser un milieu de travail respectueux

Ce en quoi nous croyons

Tout le monde mérite de travailler dans un environnement solidaire, inclusif et sûr. Nous traitons tout le monde avec dignité et respect.

Pourquoi cela est important

Le respect des autres est un facteur important de notre succès. Nous donnons le meilleur de nous-mêmes lorsque nous nous sentons en sécurité, sachant que nos idées et nos talents seront reconnus et respectés. C'est pourquoi nous ne tolérons jamais la discrimination, le harcèlement, les représailles, l'intimidation ou la conduite violente au travail.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Traitez les autres avec dignité et respect
- Si vous voyez quelqu'un être harcelé ou menacé de quelque façon que ce soit, parlez-en

✗ À ne pas faire :

- Dire ou faire quoi que ce soit que d'autres pourraient trouver offensant ou dénigrant





Favoriser un milieu de travail respectueux (suite)

Favoriser l'inclusion et la diversité

Nous servons au mieux nos clients lorsque nous recueillons et écoutons un large éventail d'idées et d'opinions en :

- Recrutant, embauchant et retenant les meilleurs talents provenant d'horizons très variés
- Recherchant activement différents points de vue
- Écoutant le point de vue des autres avec courtoisie et respect
- Parlant lorsque nous avons l'impression que nos opinions ou celles des autres ne sont pas respectées



Prévenir la discrimination

Nous ne réussissons pas si nous limitons les autres. Au lieu de cela, nous faisons ce qui est juste en :

- Traitant les autres équitablement et en se concentrant sur les compétences et l'expérience qu'ils apportent à BD
- N'utilisant que le mérite et la performance pour les décisions d'embauche, de formation, de discipline et de promotion
- Ne discriminant jamais quiconque sur la base de « caractéristiques protégées »

Cela inclut notamment les domaines suivants :

- La race
- La couleur
- Le sexe (y compris grossesse, accouchement, allaitement et problèmes médicaux associés)
- L'âge
- L'origine
- L'ascendance
- La grossesse
- Le handicap physique ou mental
- L'état de santé
- Les croyances religieuses
- L'orientation sexuelle
- Les informations génétiques
- L'identité de genre
- L'expression de genre
- La situation maritale
- La citoyenneté
- Le statut militaire ou de vétéran
- La classe sociale
- Toute autre caractéristique protégée en vertu des lois en vigueur
- S'adaptant aux personnes ayant une reconnaissance de Travailleur Handicapé Respectant les croyances religieuses de chacun



Favoriser un milieu de travail respectueux (suite)

Prévenir le harcèlement

Nous ne tolérons pas le harcèlement. Le harcèlement désigne tout comportement verbal ou physique importun basé sur une « caractéristique protégée ». Il peut également comprendre des comportements de nature sexuelle. Le harcèlement peut créer un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant.

Voir « [Prévenir la discrimination](#) »

Voici quelques exemples de harcèlement sexuel :

- Contact physique inapproprié
- Commentaires sexuellement suggestifs
- Langage ou images offensants transmis par n'importe quel moyen, notamment Internet, e-mail, messagerie vocale, SMS ou messagerie instantanée
- Avances ou propositions non désirées
- Demander des faveurs sexuelles ou offrir des avantages professionnels en échange de faveurs sexuelles
- Faire des commentaires désobligeants ou des blagues sexuellement explicites
- Faire des commentaires sur le physique de quelqu'un
- Utiliser des mots dégradants pour décrire quelqu'un
- Lettres, notes ou invitations suggestives ou obscènes
- Tout comportement sexuellement suggestif (regard, gestes) ou l'exposition d'objets ou d'images à caractère sexuel



Réponses à des cas concrets



Q Dernièrement, j'ai remarqué en réunion que les idées de certains collaborateurs ne sont pas reconnues ou que certaines personnes sont souvent interrompues quand elles parlent. Je crains que ce ne soit à cause de leur sexe. Je ne me sens pas à l'aise d'en parler pendant la réunion. Que dois-je faire ?

R Une partie de notre engagement envers l'inclusion et la diversité consiste à rechercher des points de vue multiples, ce qui signifie offrir un espace où les collaborateurs peuvent s'exprimer librement. Vous devriez parler au responsable de la réunion ou à votre responsable. Si cela vous gêne, contactez les **Ressources Humaines**.

Pour plus d'informations :

[Politique relative aux programmes d'accès à l'égalité en matière d'emploi](#)



Respect du droit du travail

Ce en quoi nous croyons

Nous respectons tout le monde, et cela commence ici, dans notre entreprise. Nous ne respectons pas les lois du travail seulement parce qu'il faut faire, mais aussi parce que cela favorise la croissance de notre entreprise. Ainsi, nous nous conformons à toutes les lois du travail pour protéger nos collaborateurs et notre entreprise.

Pourquoi cela est important

Nous respectons nos employés en créant un milieu de travail sûr et équitable. Lorsque les individus jouissent d'un traitement équitable et respectueux, ils sont plus motivés, travaillent mieux et tirent davantage de satisfaction de leur travail.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Offrir des conditions de travail, des heures de travail et une rémunération sécuritaires et équitables
- Signaler toute préoccupation au sujet des heures de travail et de la rémunération aux Ressources humaines
- Choisir des fournisseurs qui s'engagent en faveur d'un travail équitable et de pratiques d'approvisionnement durables qui protègent la santé et le bien-être des travailleurs et des communautés

✗ À ne pas faire :

- Autoriser le travail des enfants ou le travail forcé par BD ou nos fournisseurs

Approfondissement de vos connaissances



Comment BD respecte les lois sur les salaires et les heures de travail ?

BD s'engage à rémunérer correctement chaque collaborateur selon les lois en vigueur. Pour ce faire, nous tenons un registre des heures travaillées par tous les collaborateurs non exemptés (pouvant effectuer des heures supplémentaires). Dans la plupart des cas, nous utilisons un système électronique qui permet aux collaborateurs d'enregistrer avec précision le temps qu'ils ont travaillé.

Des avis sont affichés dans tous les lieux de travail au sujet des salaires et des heures de travail, y compris le droit d'être payé pour toutes les heures travaillées. Aux États-Unis, les heures en dehors des horaires normaux ne sont pas autorisées pour les collaborateurs non exemptés. Nous affichons également des avis sur les activités considérées comme des heures supplémentaires et sur la façon dont nous calculons les compensations versées aux collaborateurs pour ces activités. Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet des heures de travail ou des salaires, veuillez contacter les [Ressources humaines](#) ou le [Bureau d'éthique](#).



Pour plus d'informations :

[HROne](#)

[Attentes à l'égard des fournisseurs](#)

[Politique en matière de droits humains à l'échelle mondiale](#)



Préserver la sécurité et la santé sur les lieux de travail

Ce en quoi nous croyons

Tout le monde mérite de travailler dans un environnement sain et sûr. Il est important de s'assurer que nos activités respectent ou dépassent les lois applicables en matière de santé et de sécurité.

Pourquoi cela est important

Notre priorité numéro une est de nous assurer que nos collaborateurs et tous ceux qui nous rendent visite sont en sécurité. Nous savons aussi qu'un milieu de travail sain est positif, enrichissant et productif. Nous nous assurons que nos espaces de travail sont exempts de dangers et nous permettent de prospérer. Dans cette optique, nous utilisons des systèmes de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Suivre nos politiques et procédures en matière de santé et de sécurité
- Signaler des conditions ou des comportements malsains ou dangereux. Il peut s'agir de dangers sur le lieu de travail, d'équipement endommagé ou manquant, ou de la présence d'armes sur la propriété de BD. Contacter les forces de l'ordre en cas de danger immédiat.
- Savoir comment réagir en cas de blessure ou d'autres urgences en milieu professionnel. Cela implique de coopérer pendant les entraînements aux situations d'urgence.
- Parler calmement des désaccords avant qu'ils ne s'aggravent
- Signaler toute menace de violence à votre égard ou envers qui que ce soit d'autre. Cela inclut tout, même si c'est en dehors du travail ou via des médias sociaux. Contacter les forces de l'ordre en cas de danger imminent.

- Voyager avec des compagnies aériennes réputées et séjourner dans des hôtels recommandés par BD. Suivre les directives et les alertes aux voyageurs émises par le service Sécurité de l'entreprise.

⊗ À ne pas faire :

- Prendre des risques inutiles sur le lieu de travail ou demander à quelqu'un d'autre de le faire
- Prendre des raccourcis ou contourner les politiques et procédures en matière de santé et de sécurité (si on vous incite à prendre des raccourcis, signalez-le).
- Apporter de l'alcool, des drogues illicites ou d'autres substances prohibées sur la propriété de BD ou être sous leur influence pendant les heures de travail
- Fumer ou vapoter sur la propriété de BD
- Apporter tout type d'armes sur le lieu de travail. Cela comprend les lieux de travail et autres emplacements liés au travail.





Préserver la sécurité, la sûreté et la santé sur les lieux de travail (suite)



Réponses à des cas concrets



Q J'ai vu sur les médias sociaux qu'un ancien collègue de travail menaçait de faire du mal à des collaborateurs de BD. Je ne veux pas dramatiser ou aggraver la situation. Que dois-je faire ?

R Nous devons tous contribuer à assurer la sécurité des autres. Si vous voyez ou entendez une personne menacer de blesser quelqu'un ou d'endommager quelque chose, parlez-en tout de suite. Vous pouvez en parler à votre manager, aux **Ressources humaines**, au **Bureau d'éthique**, ou au **service Sécurité de l'entreprise/du site**. Lorsqu'il y a un risque immédiat pour la vie ou les biens, contactez immédiatement les services de police locaux. En outre, prévenez un membre de l'équipe Corporate de Communication afin qu'il puisse suivre la situation.

Pour plus d'informations :

[Site de sécurité de l'entreprise](#)

[Politique sur la violence au travail](#)

[Politique relative aux armes sur le lieu de travail](#)

[Politique en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité](#)



- Respecter les règles 24
- Gérer de façon éthique les relations avec les professionnels et les organismes de santé, ainsi qu'avec les représentants du gouvernement. 26
- Respecter les règles relatives aux produits. 31
- Échange scientifique. 33
- Assurer la sécurité et la qualité des produits. 35
- Promouvoir les produits honnêtement 37
- Gérer de façon éthique les relations avec les tiers 39
- Respecter les lois du commerce international 40



Nos clients et notre marché



Nos clients et les patients qui utilisent nos produits comptent sur nous pour faire ce qui est juste. Nous respectons notre engagement envers nos clients et leurs patients en adoptant toujours un comportement éthique dans tout ce que nous faisons. Nous respectons toutes les lois et tous les règlements qui s'appliquent à nous dans le cadre de nos activités, partout dans le monde. Nous offrons constamment des produits et des services de qualité supérieure qui sont sûrs et efficaces pour nos clients et nos patients. Nous sommes justes et honnêtes dans toutes nos relations professionnelles.

Nous ne prenons pas de raccourcis. Nous préférons le droit chemin au chemin facile.



Réponses à des cas concrets



Q J'aime gagner à chaque fois. J'essaie d'encourager mon équipe en leur disant que nous devons écraser la concurrence et la bloquer du marché. Est-ce bien ?

R Dire des choses comme « écraser la concurrence » peut sembler n'être qu'une expression d'enthousiasme. Toutefois, cela pourrait également être perçu par les organismes de réglementation comme un signe de pratiques commerciales illégales. Cela peut aussi créer une culture où les gens pensent que gagner est le seul but et, par conséquent, commencent à utiliser des tactiques trompeuses ou injustes. Concentrez-vous plutôt sur la valeur et les avantages de nos produits et services. Nous réussissons grâce à nos idées et technologies innovantes et utiles. C'est ce qui nous distingue de la concurrence.

Respecter les règles

Ce en quoi nous croyons

Nous réussissons en tant qu'entreprise parce que nous avons les idées et la technologie qui répondent aux besoins des clients et des patients. Nous sommes justes et honnêtes en affaires. Nous suivons toutes les lois qui régissent la concurrence et le comportement des entreprises entre elles.

Pourquoi cela est important

Les lois sur la concurrence loyale, telles que les lois antitrust, favorisent une saine concurrence et protègent les consommateurs contre les pratiques commerciales déloyales. Nous progresserons sur le marché grâce à la valeur de nos produits et services.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Éviter toutes pratiques frauduleuses ou malhonnêtes
- Demander l'aide du **service juridique** si nous souhaitons comparer notre situation avec celle d'un concurrent ou si nous ne sommes pas certains de la façon d'agir avec nos concurrents.

✗ À ne pas faire :

- Discuter des prix, des modalités du contrat ou des stratégies de marketing et de vente avec les concurrents.
- S'entendre avec les concurrents pour diviser les marchés, les territoires ou les clients.
- Utiliser notre position dans notre catégorie d'une manière illégale ou contraire à l'éthique pour réduire, prévenir ou éliminer la concurrence.
- Conclure des accords avec les clients ou les canaux de vente tels que les distributeurs pour limiter les prix de revente
- Faire de fausses déclarations ou des commentaires désobligeants sur les produits de nos concurrents ou nuire intentionnellement à leurs relations commerciales



Réponses à des cas concrets



Q Une infirmière travaillant pour l'un de nos clients m'a envoyé des informations sur les prix et les conditions contractuelles d'un de nos concurrents. L'infirmière pensait que ce n'était pas confidentiel. Puis-je utiliser ces informations pour préparer une offre afin de remporter un marché actuellement détenu par le concurrent ?

R Non. L'information pourrait être confidentielle, même si l'infirmière ne le savait pas. Utiliser cette information pourrait être contraire à l'éthique et aller à l'encontre de notre Code. Dans cette situation, il est préférable de demander conseil au **Service juridique**.

Respecter les règles (suite)

Intelligence concurrentielle

Pour rester compétitifs, nous devons comprendre l'évolution de notre secteur et de nos concurrents. Cependant, nous devons recueillir et utiliser les informations sur nos concurrents de façon responsable et éthique. Nous devrions traiter les autres entreprises et leurs informations comme nous voudrions qu'elles nous traitent.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Utiliser des sources accessibles au public dans la mesure du possible
- Respecter toute entente de confidentialité ou de non-divulgaration lorsque nous pouvons voir les informations d'une autre entreprise.
- Respecter les droits de nos concurrents en matière de propriété intellectuelle et d'informations confidentielles

✗ À ne pas faire :

- Demander des informations commerciales sensibles ou confidentielles aux concurrents ou à leurs clients.
- Utiliser des méthodes illégales telles que l'intrusion ou le vol pour obtenir des informations sur d'autres entreprises.
- Embaucher ou parler à d'anciens employés de concurrents pour obtenir des renseignements confidentiels



Pour plus d'informations :

[Politique mondiale en matière de droit de la concurrence](#)



Gérer de façon éthique les relations avec les professionnels et les organismes de santé, ainsi qu'avec les représentants du gouvernement

Ce en quoi nous croyons

Des relations solides et durables avec les professionnels de la santé (PS), les organismes de santé (OS) et les représentants gouvernementaux (RG) nous aident à mieux comprendre nos clients et les besoins de leurs patients. En collaborant avec eux, nous continuons à développer des produits de haute qualité et à enseigner aux autres comment les utiliser de façon sûre et efficace. Ces relations doivent être fondées sur les normes éthiques les plus élevées.

Pourquoi cela est important

La loi et les codes de l'industrie, partout dans le monde, établissent des normes élevées qui régissent nos interactions avec les PS, les OS et les RG. Ces relations doivent toujours s'appuyer sur un besoin commercial légitime et ne jamais être utilisées pour procurer un avantage concurrentiel indu. Si nous ne pouvons pas développer ce type de relations, établir la confiance et les maintenir au fil du temps, notre réputation et notre entreprise en souffriront. Nos erreurs peuvent nous coûter très cher.





Gérer de façon éthique les relations avec les PS, OS et avec les représentants du gouvernement (suite)

Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

Nous n'acceptons, n'offrons ou n'approuvons aucun pot-de-vin. Un pot-de-vin est quelque chose de valeur qui a pour but d'obtenir un avantage concurrentiel indu. Cela s'applique également si nous tentons d'obtenir un traitement favorable de la part d'un représentant du gouvernement. Il est crucial d'éviter de donner ne serait-ce que l'impression d'essayer de soudoyer quelqu'un.

Nous nous conformons aux lois anticorruption dans de nombreux pays, notamment :

- Loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA)
- Loi chinoise contre la concurrence déloyale
- Loi anti-pot-de-vin des États-Unis
- Loi brésilienne sur les sociétés propres
- Loi britannique sur la corruption

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Savoir reconnaître et éviter un pot-de-vin
- Suivre notre **Politique anti-corruption mondiale, Politique mondiale de gestion du cycle de vie des intermédiaires tiers** et nos **Normes mondiales sur les relations avec les professionnels et les organismes de santé et les représentants du gouvernement**
- Comprendre comment les autres peuvent percevoir nos actions
- Enregistrer tous les paiements et toutes les dépenses avec exactitude
- Parler, si vous voyez ou soupçonnez des pots-de-vin
- Demander conseil à votre représentant local en matière **d'éthique et de conformité**

✗ À ne pas faire :

- Utiliser un tiers ou quelqu'un d'autre pour effectuer des paiements illégaux ou esquiver les politiques de BD
- Effectuer tout paiement de « facilitation » pour les services courants d'un représentant du gouvernement, à moins que ce ne soit pour protéger votre sécurité personnelle

Approfondissement de vos connaissances



Nous n'offrons, ne donnons ou n'acceptons jamais quelque chose de valeur* pour influencer indûment des décisions ou pour obtenir un avantage injuste. Cela inclut notamment :

- Des espèces ou équivalent
- Des cadeaux
- Des formes de divertissement, hospitalité ou des repas
- Des dépenses de voyage
- Des services
- Des offres d'emploi ou d'études
- Des prêts ou des avances en espèces
- Des subventions, dons ou contributions
- Des produits gratuits
- Tout autre transfert de valeur, y compris des faveurs aux membres de la famille, même s'il s'agit d'un petit montant

Des produits gratuits

Nous pouvons donner des produits aux clients dans certaines situations. C'est le cas, par exemple, lorsque nous voulons faire une démonstration du produit ou laisser un client potentiel évaluer si un produit répond à ses besoins. Ne fournissez que le volume minimum de produit nécessaire pendant la durée la plus courte requise. Veillez à ce que la documentation accompagne tout produit gratuit/produit d'essai. Assurez le suivi de tout produit gratuit, et agissez rapidement pour que les produits soient retournés une fois que les clients ont atteint la fin de la période d'essai convenue.

*Certains articles de valeur peuvent être fournis dans des situations limitées pour des raisons légitimes. Par exemple, nous pouvons payer les frais de déplacement et fournir gratuitement du matériel dans certains cas. Demander conseil à votre représentant local en matière d'éthique et de conformité.



Gérer de façon éthique les relations avec les PS, OS et avec les représentants du gouvernement (suite)

Collaborer de façon éthique avec les professionnels de la santé

Nous pouvons et devrions collaborer avec les PS pour de nombreuses raisons. Cela inclut notamment les domaines suivants :

- Développement et amélioration de produits
- Études ou recherches cliniques
- Participation à des conférences
- Formation sur l'utilisation sûre et efficace des produits BD
- Réunions du groupe consultatif
- Réunions scientifiques
- Dispositions en matière de consultation
- Autres services légitimes

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Collaborer avec les professionnels de santé seulement en cas de besoin légitime
- Choisir uniquement des professionnels de santé qualifiés pour répondre à nos besoins légitimes
- Choisir des lieux et des sites d'interaction modestes et appropriés.
- Toujours respecter nos lignes directrices sur les limites de repas avec les PS et ne payer que des frais de déplacement modestes
- Payer aux professionnels de santé la juste valeur marchande de leurs services, tel que décrit dans notre guide sur la juste valeur marchande pour les professionnels de santé
- Veillez à ce que les études cliniques et la recherche répondent aux normes éthiques, médicales et scientifiques les plus élevées. Le Service des affaires médicales doit toujours être impliqué dans les études cliniques et les initiatives de recherche.

⊗ À ne pas faire :

- Travailler avec un PS sans un accord écrit en bonne et due forme
- Essayer d'interférer avec le jugement médical indépendant d'un PS
- Prendre des dispositions (y compris des subventions, des dons ou des contributions) pour récompenser un PS ou l'encourager à acheter, louer ou recommander nos produits





Gérer de façon éthique les relations avec les PS, OS et avec les représentants du gouvernement (suite)

Articles fournis aux PS, aux OS et aux RG

Le fait de donner ou d'accepter des cadeaux ou d'autres articles peut créer la perception d'un conflit d'intérêts ou d'une exposition en vertu des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin. Cela peut donner l'impression que nous donnons l'article pour obtenir un traitement favorable. Des règles importantes et spécifiques s'appliquent aux cadeaux, divertissements, produits éducatifs et autres articles de courtoisie commerciale destinés aux PS, aux OS et aux RG.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Fournir aux PS des articles qui profitent aux patients ou qui remplissent une véritable fonction éducative. Avant d'offrir un article aux PS, aux OS ou aux RG, assurez-vous que l'article est autorisé en vertu des politiques de BD, des lois applicables et des codes de l'industrie. De nombreux pays ont des exigences spécifiques limitant les articles qui peuvent être donnés aux professionnels de santé.

✗ À ne pas faire :

- Offrir des cadeaux de toutes sortes, comme des gâteaux, du vin, des fleurs, des chocolats, des cadeaux pour les fêtes, des paniers cadeaux ou des chèques-cadeaux, des espèces ou équivalent, même pour des événements marquants, comme un mariage, une naissance, un anniversaire ou un enterrement. Toutefois, en dehors des États-Unis, vous pouvez faire un cadeau modeste en cas de décès d'un professionnel de la santé ou d'un membre de sa famille.
- Payer ou faciliter les divertissements, les déplacements personnels ou les loisirs de toutes sortes pour les PS ou les RG

Réponses à des cas concrets



- Q** Au cours d'une négociation de vente, un important OS a demandé un financement pour une étude parrainée par un chercheur. Est-il approprié d'accorder une subvention de recherche pour aider à sécuriser la vente ?
- R** Non. Les activités de vente et de recherche doivent rester séparées. Il est interdit d'utiliser une subvention pour encourager un PS à acheter, louer ou recommander nos produits. Toutes les demandes d'études financées par des chercheurs doivent être soumises via CyberGrants afin que le comité adéquat puisse les analyser.

L'innovation par l'intégrité



Tout au long de notre histoire, nous avons travaillé sur des programmes de R&D avec des universités, des centres médicaux et d'autres organisations.

Il existe de nombreux exemples de la façon dont ces relations ont donné lieu à certaines de nos plus grandes innovations. Par exemple, notre collaboration unique avec Singularity University, une société californienne qui applique la technologie à certains des plus grands défis mondiaux, a donné lieu à trois projets importants. Ces projets :

- Utilisation de la collecte des informations en temps réel pour la gestion des maladies à domicile
- Création d'une analyse prédictive du comportement du patient
- Nouveaux outils de visualisation pour l'analyse de cellules à paramètres élevés



Gérer de façon éthique les relations avec les PS, OS et avec les représentants du gouvernement (suite)

Lois sur la transparence

Les lois et les codes du secteur dans de nombreux pays exigent que nous déclarions les paiements des PS et OS (ou certains autres transferts de valeur) aux organismes gouvernementaux et/ou au public (p. ex. le décret « Sunshine Act » des États-Unis). Pour ce faire, nous devons tenir des registres précis de tous les paiements. Cela signifie qu'il faut suivre nos politiques et nos processus de transparence.

Pour plus d'informations :

[Site de transparence à l'échelle mondiale](#)

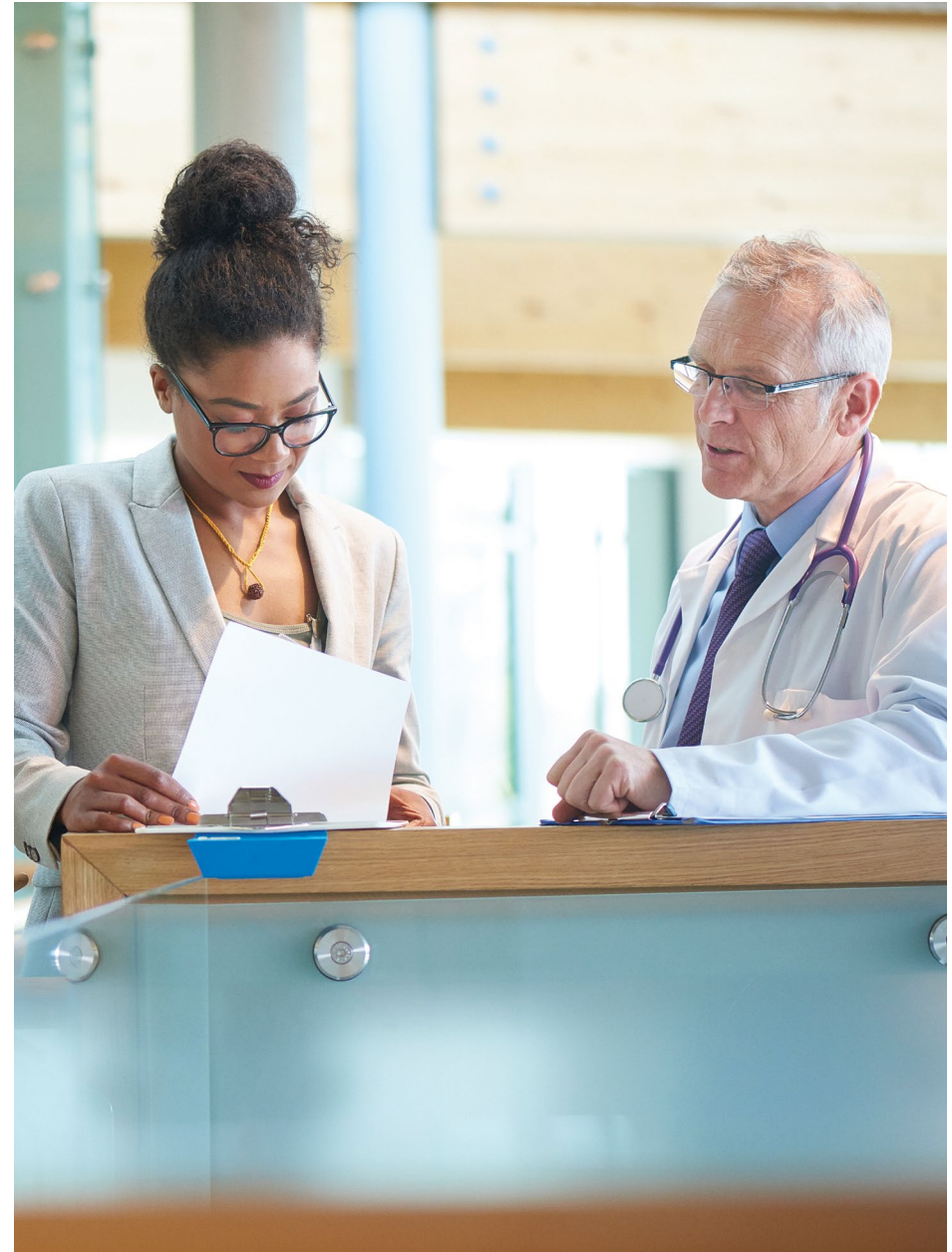
[Politique sur les études parrainées par un chercheur à l'échelle mondiale](#)

[Normes mondiales sur les relations avec les professionnels et les organismes de santé et les représentants du gouvernement](#)

[Politique mondiale anti-corruption et anti-pots-de-vin](#)

[Politique mondiale sur les produits gratuits](#)

[Politique mondiale de gestion du cycle de vie intermédiaire tiers](#)





Respecter les règles relatives aux produits

Ce en quoi nous croyons

Lorsque nous suivons les règles pour nos produits, nous contribuons à garantir qu'ils sont sûrs et efficaces. Cela permettra d'établir et de maintenir la confiance avec nos clients, leurs patients et les organismes gouvernementaux.

Pourquoi cela est important

Notre réputation et notre capacité à vendre nos produits dépendent du respect des règles et des réglementations dans chaque pays où nous sommes présents. Nos services des affaires réglementaires, de gestion de la qualité et des affaires médicales jouent tous des rôles essentiels pour nous aider à y parvenir.

Nous suivons les règles d'organismes gouvernementaux, de ministères de la Santé et d'organismes de réglementation du monde entier. Quelques exemples de ces organisations sont répertoriés ci-dessous :

- FDA (États-Unis)
- Therapeutic Goods Administration (Australie)
- Santé Canada (Canada)
- Ministère de la sécurité des aliments et des médicaments (Corée du Sud)
- National Medical Products Administration (Chine)
- Agence nationale de vigilance sanitaire (Brésil)
- Medicines & Healthcare Products Regulatory Agency (Royaume-Uni)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Veiller à ce que tous les produits soient développés en utilisant les contrôles adéquats et à ce qu'ils réussissent tous les tests appropriés avant que nous les commercialisions et les vendions

- Veiller à ce que tous les renseignements que nous conservons ou envoyons aux organismes gouvernementaux soient véridiques, exacts et complets
- Ne vendre que des produits qui sont autorisés et satisfont à toutes les exigences réglementaires en vigueur
- Étiqueter, promouvoir et mettre en valeur nos produits de façon appropriée
- Signaler rapidement les plaintes, les événements indésirables et tout autre signe de problèmes potentiels d'un produit

⊗ À ne pas faire :

- Supposer que les règles dans votre pays d'origine sont les mêmes dans d'autres pays
- Partir du principe que quelqu'un d'autre en parlera ; si vous constatez un problème ou si vous avez des préoccupations, parlez-en pour que l'on puisse y remédier
- Supprimer l'information qui pourrait avoir une incidence sur le respect des normes de sécurité et de qualité





Respecter les règles relatives aux produits (suite)

Réponses à des cas concrets



Q Lors d'une fête, j'ai entendu des invités parler d'un produit BD. Ils se plaignaient d'effets secondaires. Dois-je le signaler ?

R Oui. Nous prenons très au sérieux les plaintes concernant les produits, non seulement parce que nous voulons toujours améliorer nos produits, mais aussi en raison des règles et règlements qui s'appliquent. Vous devriez signaler les plaintes concernant les produits aux bonnes personnes, même si vous les entendez à l'extérieur du travail. Le **formulaire Réclamations relatives à la qualité des produits** sur la page d'accueil de Maxwell est le meilleur endroit pour le faire.



L'innovation par l'intégrité



Plus de 20 maladies transmises par le sang peuvent être propagées par les blessures accidentelles par piqûre d'aiguille (BPA). BD a été pionnier dans le développement de produits de sécurité pour répondre à ce problème et continue d'être l'un des principaux fournisseurs de ces technologies.

Notre engagement proactif envers la sécurité des travailleurs de la santé ne s'arrête pas à notre vaste gamme de produits novateurs. BD a pris les devants de la législation sur la sécurité des travailleurs de la santé et continue de défendre les intérêts des infirmières et des organismes. BD aide à développer et à partager les meilleures pratiques de leur catégorie et fournit un accès ouvert à la formation et à l'éducation pour assurer la sécurité des travailleurs de la santé.



Pour plus d'informations :

[Formulaire Réclamations relatives à la qualité des produits](#)



Échange scientifique

Ce en quoi nous croyons

Veiller à ce que nos produits soient sûrs et efficaces est une priorité absolue. Nous ne pouvons pas promouvoir ou mettre en valeur toute utilisation non indiquée sur l'étiquette de nos produits. Mais il existe d'importants motifs liés aux politiques publiques expliquant que nos collaborateurs des affaires médicales s'impliquent dans des discussions scientifiques avec la communauté externe des soins de santé concernant les utilisations indiquées et non indiquée sur l'étiquette de nos produits.

Pourquoi cela est important

Nous souhaitons être un partenaire scientifique de confiance et apprécié dans le développement de produits qui aident à améliorer les soins aux patients. Nous souhaitons également aider les prestataires de soins de santé à travailler plus efficacement. Les échanges scientifiques nous aident dans ce domaine, mais il existe des exigences strictes. Nos principes d'échanges scientifiques veillent également à ce que nous respectons les exigences légales en vigueur et à ce que nous protégeons notre crédibilité et la confiance de nos parties prenantes.





Échange scientifique (suite)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Séparer toutes les activités d'échange scientifique des activités commerciales et de vente
- Veiller à ce que les communications sur les échanges scientifiques ne soient pas promotionnelles, soient équilibrées, objectives, scientifiquement rigoureuses et menées par des collaborateurs des affaires médicales ayant suivi une formation adéquate
- Soutenir des programmes de formation médicale continue indépendants conformément à notre **Politique mondiale en matière de financement externe**
- Veiller à ce que les essais cliniques soient menés de manière éthique et suivent les politiques de BD, toutes les lois et exigences réglementaires en vigueur
- Répondre à des demandes non sollicitées d'informations concernant l'utilisation non indiquée sur l'étiquette en commençant par établir que le sujet n'est pas indiqué sur l'étiquette et que BD recommande l'utilisation de ses produits conformément à l'étiquetage autorisé. Adresser ensuite la personne soumettant la demande à votre contact aux Affaires médicales.

✗ À ne pas faire :

- Prendre part à toute activité d'échange scientifique si vous travaillez dans la vente, le marketing ou tout autre service commercial
- Partager des informations scientifiques qui ne sont pas équilibrées avec des risques et des bénéfices précis (comme insister uniquement sur les données positives)
- S'impliquer dans des conversations proactives sur l'utilisation non indiquée sur l'étiquette ou solliciter des demandes d'informations non indiquée sur l'étiquette
- Suggérer qu'une utilisation ou un produit expérimental est sûr ou efficace



🔗 Pour plus d'informations :

[Politique mondiale en matière de financement externe](#)

[Politique sur la recherche sur les sujets humains mondiale](#)

[Politique sur la divulgation et publication des données mondiale](#)



Assurer la sécurité et la qualité des produits

Ce en quoi nous croyons

La sécurité des patients et des utilisateurs de nos produits est une priorité absolue. Nous pensons au patient et au professionnel de santé à chaque étape du développement et de la production. Nous devons tous nous assurer que les produits et technologies BD répondent aux normes de sécurité et de qualité adéquates.

Pourquoi cela est important

Pour faciliter le diagnostic et le traitement, les produits BD doivent être sûrs et efficaces pour l'usage auquel ils sont destinés. Nos clients et nos patients sont au cœur de tout ce que nous faisons, et ils dépendent de la qualité et de la sécurité de nos produits. C'est pourquoi nous ne faisons jamais de compromis.

Politique qualité de BD

« Nous fournissons toujours des produits et services de qualité supérieure en poursuivant notre but de *faire progresser le monde de la santé™*. Nous y parviendrons par une amélioration continue axée sur le client et par le maintien d'un système qualité efficace conforme aux exigences réglementaires. »

—Tom Polen, Président du conseil
d'administration et PDG





Assurer la sécurité et la qualité des produits (suite)

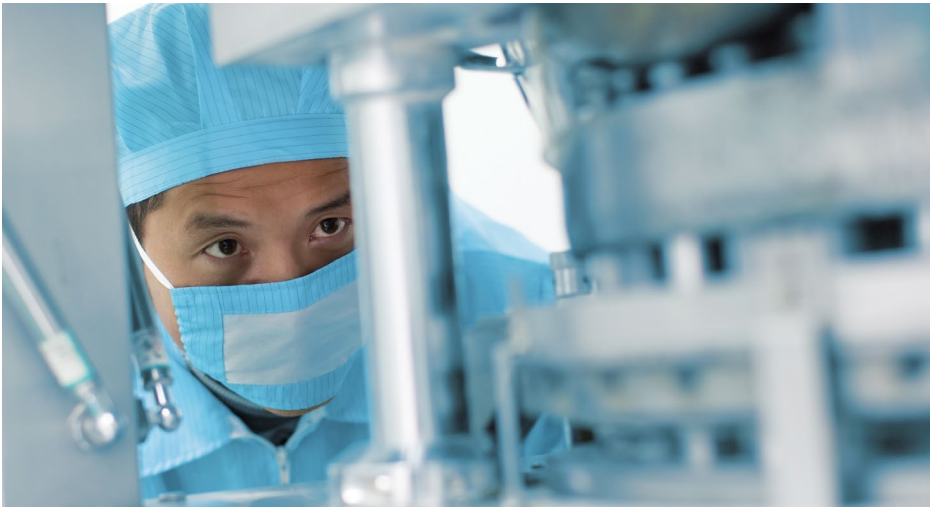
Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Respecter les réglementations, les normes, les politiques et les procédures du système qualité, ainsi que les bonnes pratiques de fabrication
- S'assurer que nos produits sont fabriqués dans un environnement qui favorise la qualité et la sécurité des consommateurs
- Assumer la responsabilité personnelle du succès de notre entreprise en signalant immédiatement tout problème de qualité ou de sécurité

✗ À ne pas faire :

- Contourner les contrôles de qualité ou prendre des raccourcis qui compromettent la qualité ou la sécurité de nos produits



Approfondissement de vos connaissances



Signalez toute réclamation concernant un produit à l'aide du [formulaire Réclamations relatives à la qualité des produits](#) sur la page d'accueil de Maxwell dans les 48 heures après en avoir eu connaissance. Tout collaborateur BD est responsable de signaler le plus rapidement possible tout problème de qualité ou de sécurité d'un produit afin de pouvoir y remédier.

Qu'est-ce qu'une réclamation relative à un produit ?

Une réclamation relative à un produit prétend des problèmes de qualité ou de sécurité. Les réclamations peuvent prendre plusieurs formes, comme un e-mail, un SMS, une lettre, un appel téléphonique, ou même un commentaire autour d'un café. L'important c'est que quelqu'un dise que le produit ne fonctionne pas comme il le devrait après que nous avons commencé à le vendre.



Pour plus d'informations :

[Politique qualité de BD](#)



Promouvoir les produits honnêtement

Ce en quoi nous croyons

Nous sommes honnêtes, ouverts et fiers lorsque nous partageons les avantages des produits, des solutions et des services de BD avec nos clients et patients. Nous renforçons la confiance dans nos produits et nos technologies en promouvant les produits honnêtement et en étayant nos affirmations par des preuves.

Pourquoi cela est important

Des relations durables avec nos clients et notre bonne réputation reposent sur la confiance et l'intégrité. Nous sommes donc honnêtes et ouverts à propos de nos produits et technologies, et nous n'induisons jamais nos clients en erreur. La promotion et la publicité des produits sont également soumises à des exigences légales strictes, toutes les affirmations promotionnelles et publicitaires doivent correspondre aux informations indiquées sur l'étiquette, être vraies, ne pas induire en erreur et ne pas être injustes ou trompeuses.



Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Ne faire la promotion que des produits autorisés à la vente dans votre pays
- Veiller à ce que notre étiquetage, nos documents publicitaires et promotionnels satisfassent toutes les exigences applicables comme indiqué dans les politiques de BD
- Utiliser uniquement des documents publicitaires et promotionnels qui ont été correctement autorisés conformément aux politiques de BD
- Faire des allégations précises, véridiques et équilibrées sur nos produits étayées par des essais de produits ou des informations cliniques adéquats
- Partager des informations honnêtes sur le remboursement et l'économie de la santé pour nos produits, qui n'interfèrent pas avec les décisions médicales indépendantes.

✗ À ne pas faire :

- Promouvoir des produits avant d'obtenir l'autorisation de les commercialiser
- Suggérer ou encourager toutes utilisations non autorisées ou ne figurant pas sur l'étiquette des produits
- Exagérer les bénéfices de nos produits et technologies ou cacher les risques potentiels liés à leur utilisation
- Faire des déclarations qui ne sont pas étayées par des données cliniques ou des tests de produits adéquats
- Faire des allégations fausses ou désobligeantes à l'égard des concurrents
- Apporter des modifications à des documents promotionnels ou publicitaires autorisés ou créer les siens



Promouvoir les produits honnêtement (suite)

Mode de commercialisation de nos produits

Pour que BD atteigne son but de *faire progresser le monde de la santé™*, nous devons faire ce qui est juste. La **politique mondiale sur la publicité et la promotion** définit les principes et les règles sur la manière de créer, d'analyser et d'autoriser les documents publicitaires et promotionnels pour les produits BD afin de garantir la conformité avec toutes les lois et réglementations en vigueur, ainsi que de maintenir notre réputation d'honnêteté auprès de nos clients.

BD fournit des conseils et davantage de détails sur les exigences pour ces domaines liés à la publicité et à la promotion :

- Justification des allégations
- Communications de sensibilisation aux maladies
- Plateformes Internet
- Présentation d'informations équilibrées sur les produits dans des documents publicitaires et promotionnels
- Promotion de produits destinés à la recherche uniquement (RUO) et destinés à une utilisation expérimentale uniquement (IUO)
- Distribution promotionnelle de publications
- Événements et programmes de conférenciers
- Salons professionnels
- Utilisation de témoignages et d'études de cas dans des documents publicitaires et promotionnels

Avant d'utiliser tous documents publicitaires et promotionnels, nous devons les examiner et les autoriser conformément au **processus mondial d'analyse, d'autorisation et de transmission à la hiérarchie des promotions et des publicités**. Les collaborateurs BD ne peuvent pas modifier des documents autorisés ou créer leurs propres documents promotionnels.

Réponses à des cas concrets



Q J'ai trouvé un article en ligne qui traite d'un incroyable cas de réussite d'un patient liée à l'utilisation d'un produit BD. Puis-je le partager avec des clients ?

R Bien que BD n'a pas écrit l'article en question, si nous utilisons des documents comme celui-là créés par des tiers, nos organismes de réglementation peuvent nous tenir pour responsables de leur contenu. Cette histoire ne doit être partagée avec des clients que si elle est au préalable examinée et autorisée via le processus mondial d'analyse, d'autorisation et de transmission à la hiérarchie des promotions et des publicités.



Pour plus d'informations :

[Processus mondial d'analyse, d'autorisation et de transmission à la hiérarchie des promotions et des publicités](#)

[Politique mondiale sur la publicité et la promotion](#)

[Formulaire Réclamations relatives à la qualité des produits](#)

[Justification des allégations](#)

[Communications de sensibilisation aux maladies](#)

[Plateformes Internet](#)

[Présentation d'informations équilibrées sur les produits dans des documents publicitaires et promotionnels](#)

[Promotion de produits RUO et IUO](#)

[Distribution promotionnelle de publications](#)

[Événements et programmes de conférenciers](#)

[Salons professionnels](#)

[Utilisation de témoignages et d'études de cas dans des documents publicitaires et promotionnels](#)

[Politique d'informations économiques sur les soins de santé mondiale \(HCEI\)](#)



Gérer de façon éthique les relations avec les tiers

Ce en quoi nous croyons

Nos partenaires tiers sont essentiels à notre succès, c'est pourquoi nous les choisissons avec soin. Chez BD, un tiers peut être un de nos distributeurs, prestataires de services ou consultants, pour n'en citer que quelques-uns. Nous les traitons avec respect et attendons d'eux qu'ils respectent nos normes éthiques. Ils doivent partager notre engagement en matière d'éthique et de qualité. Ils doivent également offrir le meilleur rapport qualité-prix à BD.

Pourquoi cela est important

Nous travaillons dur pour bâtir notre réputation et gagner la confiance de nos clients. Il est important que les partenaires qui travaillent en notre nom nous aident à préserver cette réputation et cette confiance. Nous pouvons être tenus responsables de toute personne agissant en notre nom **en vertu des nombreuses lois qui s'appliquent à nous.**

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Traiter équitablement et honnêtement avec tous les tiers
- Choisir des tiers en fonction d'un besoin légitime de l'entreprise et de leurs qualifications à satisfaire ce besoin, et non à des fins inappropriées. Utiliser un processus de sélection ouvert et équitable.
- Informer les partenaires commerciaux que nous attendons d'eux qu'ils respectent nos valeurs et nos politiques en vigueur. Communiquer notre **Politique anti-corruption et anti-pots-de-vin mondiale** et nos **Attentes à l'égard des fournisseurs.**
- Éviter tout conflit d'intérêts éventuel lors du choix de tiers, ou des relations avec ces derniers, et divulguer toute relation personnelle avec des représentants de tiers

- Protéger toute information confidentielle que nous recevons de tiers et ne l'utiliser qu'à des fins appropriées
- Si vous soupçonnez un tiers d'enfreindre notre Code ou l'une de nos politiques, parlez-en
- Surveiller les tiers aussi longtemps que nous travaillons avec eux

⊗ À ne pas faire :

- Demander ou laisser un tiers faire quoi que ce soit qui viole notre Code, nos politiques ou la loi
- Accepter ou offrir des pots-de-vin
- Travailler avec un tiers à moins que nous ne l'ayons contrôlé via nos processus internes
- Conclure des accords parallèles, par exemple en évitant de faire affaire avec un autre fournisseur



 **Pour plus d'informations :**
[Politique anti-corruption et anti-pots-de-vin mondiale](#)

[Politique de gestion du cycle de vie intermédiaire tiers mondiale](#)
[Attentes à l'égard des fournisseurs](#)
[Politique d'achat et d'approvisionnement de BD](#)



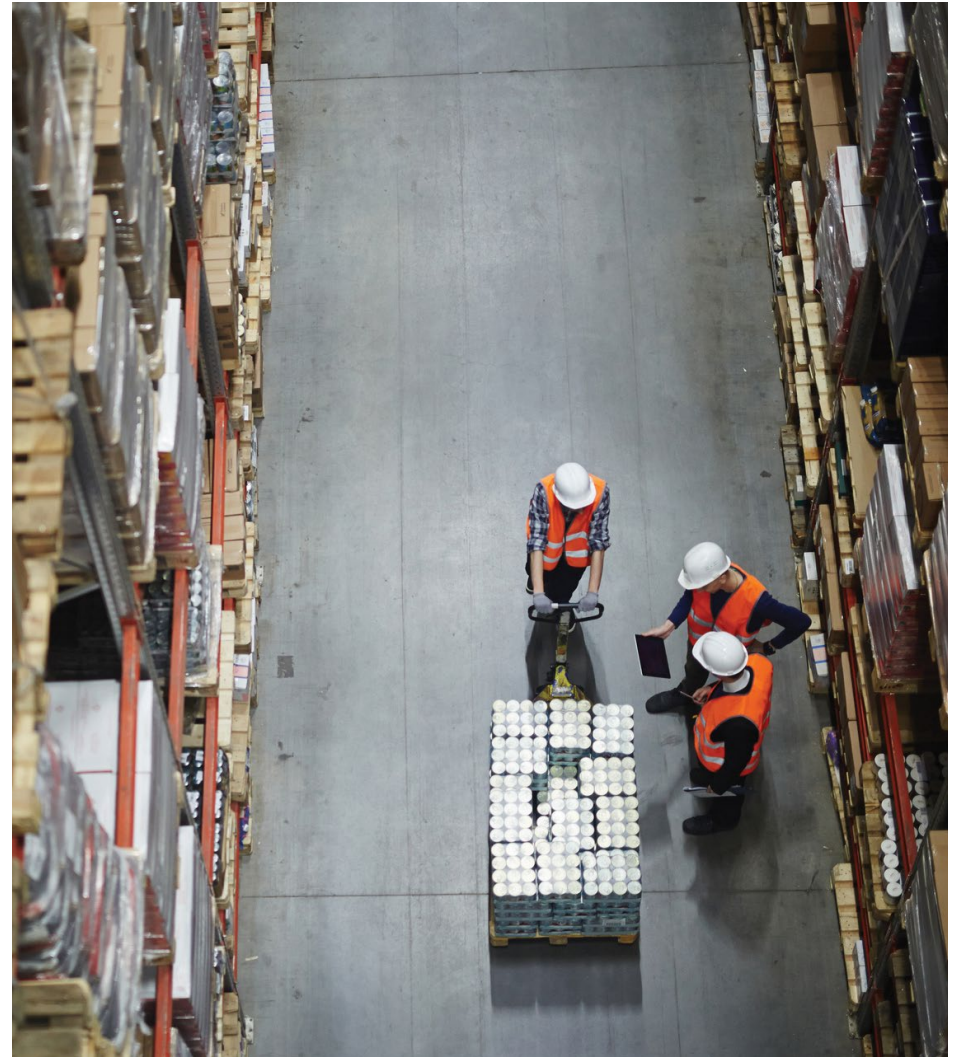
Respecter les lois du commerce international

Ce en quoi nous croyons

Nous croyons qu'il faut penser global. En tant que citoyen du monde, nous nous conformons à toutes les lois commerciales internationales applicables dans le monde entier.

Pourquoi cela est important

Nous sommes présents dans le monde entier. Nos activités à l'échelle mondiale sont assujetties à des lois et à des restrictions commerciales concernant l'importation, l'exportation et la réexportation de produits, notamment de logiciels, de technologies, de composants et de matières premières. Le respect de ces lois contribue à maintenir notre réputation d'équité, d'honnêteté et d'intégrité. Si nous ne respectons pas ces lois, nous pourrions faire l'objet de sanctions civiles et pénales qui pourraient inclure la suspension ou le refus de privilèges commerciaux internationaux.





Respecter les lois du commerce international (suite)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Connaître les réglementations sur l'importation relatives au marquage et à l'étiquetage des marchandises, à l'évaluation des biens, au paiement des droits et à la tenue des registres pour nos produits, services et technologies
- Connaître les exigences en matière d'exportation et de réexportation. Une exportation peut inclure l'envoi physique ou électronique d'un produit ou d'une technologie vers un autre pays. Une exportation peut également consister à fournir un service à une personne dans un autre pays. Il peut même également s'agir de simplement partager des informations avec un ressortissant étranger. La réexportation implique généralement l'expédition ou la transmission de produits ou de technologies originaires des États-Unis d'un pays hors États-Unis vers un autre.
- Connaître vos clients et leur utilisation de nos produits et services
- Effectuer des évaluations des risques et des vérifications diligentes sur les tiers avec lesquels vous avez l'intention de faire affaire
- Classer et déclarer avec précision la valeur, la quantité et le pays d'origine de toutes les importations aux autorités douanières, et faire preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne les activités d'importation
- Prévenir le **Service juridique** si un client, un fournisseur ou toute autre personne nous demande de participer à un boycott interdit
- Contacter le **Commerce mondial** si vous avez des préoccupations ou des questions relatives au commerce international

⊗ À ne pas faire :

- Faire des affaires avec des pays/régions sanctionnés sans l'autorisation du Service juridique, notamment à Cuba, en Iran, en Corée du Nord, en Syrie ou en Crimée
- Faire des affaires sans l'autorisation appropriée avec des entités ou des individus qui figurent sur les listes de parties restreintes*
- Permettre l'envoi de produits à une destination différente de celle prévue à l'origine, à moins qu'un tel arrangement ne soit permis en vertu de nos politiques

* Les États-Unis et d'autres gouvernements tiennent à jour des listes qui contiennent des informations sur des personnes, des organismes gouvernementaux étrangers, des sociétés, des organisations et d'autres entités avec lesquels les sociétés ne peuvent s'engager que dans des transactions commerciales restreintes, à divers degrés.



Respecter les lois du commerce international (suite)

Approfondissement de vos connaissances

Lois anti-boycott

Nous devons suivre les lois des États-Unis qui interdisent la participation à des boycotts internationaux que le gouvernement américain n'a pas approuvés, comme le boycott d'Israël par la Ligue arabe. Le champ d'application de la loi est vaste et complexe, et il se peut que nous ne soyons pas autorisés à :

- Faire des affaires avec certaines parties ou certains pays
- Fournir des informations sur les relations commerciales avec certaines parties
- Payer, honorer ou confirmer des lettres de crédit contenant des dispositions de boycott

Parce que les lois anti-boycott sont complexes, parlez sans tarder au **Service juridique** de toute demande qui pourrait traiter de ces questions.



Réponses à des cas concrets

- Q** Un de nos distributeurs m'a dit qu'ils pouvaient faire entrer nos produits en Syrie en les expédiant d'abord dans un pays qui n'a pas de restrictions commerciales avec la Syrie. Il a dit que c'était honnête. Puis-je accepter ?
- R** Non. Il s'agit d'un exemple de détournement de produits et d'une tentative de violation d'accords contractuels, de restrictions commerciales ou d'autres règlements. Sauf obligation légale, nous n'autorisons pas non plus le détournement de produits parce qu'il nous est plus difficile de :
- Suivre nos produits
 - S'assurer qu'il y a suffisamment de stocks dans chaque région
 - Respecter les lois du commerce international et les autres exigences légales



Pour plus d'informations :

[Site de commerce mondial](#)

[Procédure de conformité commerciale de BD](#)



- Éviter les conflits d'intérêts 44
- Prévenir les délits d'initiés 47
- Protection des données personnelles..... 49
- Protéger nos actifs..... 52
- Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle 54
- Maintenir des registres et des comptes exacts..... 56
- Préserver notre réputation 58

Notre société et nos actionnaires



Lorsque nous nous appliquons à *faire progresser le monde de la santé™*, nous devons protéger l'entreprise et sa valeur pour les actionnaires. Chacun d'entre nous crée de la valeur pour notre entreprise et ses actionnaires en agissant au mieux des intérêts de l'entreprise, en protégeant les données personnelles et nos actifs, en utilisant les actifs correctement, en s'assurant que nos dossiers commerciaux sont exacts et en protégeant notre image publique. Faire ce qui est juste de cette façon participera au succès à long terme de notre entreprise et de tous ceux qui ont un intérêt dans son avenir.



Éviter les conflits d'intérêts

Ce en quoi nous croyons

En tant que collaborateurs, nous sommes loyaux et plaçons les intérêts de l'entreprise avant nos intérêts personnels. Nous évitons les conflits, même les conflits potentiels, entre nos intérêts personnels et ceux de l'entreprise.

Pourquoi cela est important

La façon dont nous agissons lorsque nous faisons des affaires affecte notre réputation et la confiance que nous avons gagnée auprès des parties prenantes. Les conflits d'intérêts peuvent affecter les décisions que nous prenons pour BD ou créer l'apparence d'injustice ou de partialité dans notre travail, ce qui pourrait nuire à la confiance que nous avons établie.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Apprendre à reconnaître un conflit d'intérêts potentiel
- Informez immédiatement un responsable ou le **Bureau d'éthique** de toute situation qui pourrait constituer un conflit d'intérêts. La plupart des conflits peuvent être évités ou réglés s'ils sont gérés correctement et rapidement.
- Demandez conseil si vous n'êtes pas sûr qu'il y ait conflit d'intérêts
- Vérifier la **Politique mondiale sur les conflits d'intérêt** pour obtenir les informations les plus récentes

✗ À ne pas faire :

- Utiliser l'information obtenue dans le cadre de son travail au sujet d'une opportunité commerciale potentielle pour investir ou en tirer un gain personnel

Approfondissement de vos connaissances



Voici quelques exemples de conflits d'intérêts potentiels :

- **Relations personnelles** : Vous gérez ou effectuez une transaction avec un membre de votre famille ou avec une personne avec qui vous avez des relations personnelles
- **Activités extérieures** : Vous avez laissé un deuxième emploi ou des activités au sein d'une autre organisation nuire à votre rendement ou à votre rôle au sein de BD
- **Utilisation des actifs de BD** : Vous utilisez les biens, informations ou ressources de BD pour votre bénéficiaire personnel ou celui d'autrui
- **Intérêts financiers** : Vous ou un membre de votre famille investissez ou avez d'autres intérêts financiers dans une entreprise qui fait des affaires ou qui est en concurrence avec BD (ou qui envisage de le faire)
- **Opportunités commerciales** : Vous saisissez une opportunité qui vous est venue à l'esprit à la suite de votre travail avec BD sans l'offrir au préalable à BD
- **Membres de la famille** : Vous laissez un membre de votre famille obtenir des avantages sociaux auxquels il n'a pas le droit, grâce à votre poste chez BD
- **Accepter des cadeaux** : Vous acceptez un cadeau inapproprié d'un fournisseur. Voir **Acceptation de cadeaux et de divertissement offerts par les fournisseurs** pour plus d'informations.



Éviter les conflits d'intérêts (suite)



Approfondissement de vos connaissances



S'agit-il d'un conflit d'intérêts ? Demandez-vous :

- Cela vous gênera-t-il dans votre travail pour BD ?
- Cela aura-t-il un impact sur votre capacité à prendre des décisions commerciales justes et impartiales pour BD ?
- Utiliserez-vous les actifs de BD ?
- Pourriez-vous, vous ou un membre de votre famille, obtenir quelque chose de valeur de par votre poste chez BD ?
- Quelqu'un d'autre pourrait-il raisonnablement craindre qu'il y ait un conflit d'intérêts ?
- La réputation de l'entreprise serait-elle ternie si cela devenait public ?
- Cela constituerait-il un avantage déloyal pour BD ?

Réponses à des cas concrets



Q Un fournisseur m'a demandé de me joindre à son conseil consultatif, mais je me demande si cela représente un conflit d'intérêts. Que dois-je faire ?

R Le travail hors de BD peut créer un conflit d'intérêts potentiel. Le fait de siéger au conseil consultatif d'un vendeur peut sembler donner à cette entreprise un avantage injuste. Mais cela peut être acceptable, selon les circonstances. Vous devez parler de votre situation à votre responsable et au **Bureau d'éthique** pour recevoir un avis adapté.



Éviter les conflits d'intérêts (suite)

Accepter des cadeaux et des divertissements de la part des fournisseurs

Des relations solides sont importantes pour le succès de BD, et parfois il peut être poli et approprié d'accepter des cadeaux et des marques d'hospitalité modestes comme des déjeuners ou des dîners.

La **Politique de BD sur les déplacements et les frais** inclut des conseils sur ce que nous considérons comme un repas modeste et ce qui est acceptable. Bien que les collaborateurs puissent accepter un repas dans le cadre d'une tractation commerciale, ils ne doivent pas accepter de repas dépassant les valeurs indiquées dans la **Politique de BD sur les déplacements et les frais**, même si quelqu'un d'autre paie pour ce repas.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Accepter des cadeaux ou des marques d'hospitalité s'ils sont d'une valeur minimale et peu fréquents
- Partager des cadeaux comme des articles promotionnels ou des paniers cadeaux avec les membres de l'équipe lorsque c'est possible
- Sachez que les règles pour offrir des cadeaux aux professionnels de la santé, aux clients ou aux représentants du gouvernement sont beaucoup plus strictes. Voir les **Articles fournis aux PS, aux OS et aux représentants du gouvernement** pour plus d'informations.

✗ À ne pas faire :

- Accepter de l'argent en espèces ou un équivalent, comme des cartes-cadeaux
- Accepter des cadeaux ou des marques d'hospitalité s'ils enfreignent des lois
- Accepter des cadeaux ou des marques d'hospitalité s'ils affectent ou semblent affecter votre capacité à prendre des décisions d'affaires justes et impartiales pour BD
- Demander des cadeaux ou des marques d'hospitalité

Approfondissement de vos connaissances



Les cadeaux acceptables peuvent inclure :

- Des articles portant le logo de l'entreprise tels que des tasses, des stylos, des t-shirts, etc.
- Des cadeaux régionaux ou culturels tels que des souvenirs locaux
- Décorations de fête de valeur minimale
- Cadeaux alimentaires de valeur minimale tels que des paniers de fruits



🔗 Pour plus d'informations :

[Politique mondiale sur les conflits d'intérêt](#)

[Articles fournis aux PS, aux OS et aux représentants du gouvernement](#)

[Politique de BD sur les déplacements et les frais](#)



Prévenir les délits d'initiés

Ce en quoi nous croyons

Nous ne commettons pas de délit d'initié. Nous ne partageons pas d'informations sur BD ou une autre société qui ne sont pas déjà publiques, et nous n'utilisons jamais ce type d'informations à des fins personnelles ou pour le bénéfice de quiconque.

Pourquoi cela est important

Utiliser des informations importantes, non publiques pour obtenir des avantages financiers, souvent en achetant ou en vendant des actions est injuste, fausse les marchés et érode la confiance de nos clients et de leurs patients. Il s'agit d'une violation grave qui peut entraîner des pénalités importantes, comme le licenciement, des amendes et même des peines de prison.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Pour en savoir plus sur le délit d'initié, voir « [Qu'est-ce qu'un délit d'initié ?](#) »
- Protéger l'information privilégiée contre la divulgation ou la distribution
- Partager des informations privilégiées avec les collaborateurs de BD uniquement en cas de réel besoin

✗ À ne pas faire :

- Acheter ou vendre des actions ou des titres de BD ou d'autres sociétés sur la base d'informations privilégiées ou pendant une période de secret
- « Donner des tuyaux » ou partager des informations privilégiées avec d'autres personnes pour qu'elles puissent en tirer profit

Réponses à des cas concrets



Q Pendant que je dînais avec ma famille, mon oncle m'a demandé : « Du nouveau au travail ? » J'ai répondu : « De grands changements se profilent à l'horizon. La FDA va approuver un nouvel appareil. Les affaires vont exploser ! » Était-ce acceptable de partager cette information ?

R Non. Il peut sembler que vous faisiez juste la conversation, mais c'est un exemple de « tuyau ». Vous avez partagé des informations importantes et non publiques. Si votre oncle utilisait cette information pour acheter des actions BD, ce serait un délit d'initié.



© 2018 NYSE Group



Prévenir les délits d'initiés (suite)

Approfondissement de vos connaissances



Qu'est-ce qu'un délit d'initié ?

Un **délit d'initié** se produit lorsque vous achetez ou vendez des actions ou d'autres titres sur la base d'une information privilégiée (ce qu'on appelle une « information importante et non publique ») ou lorsque vous partagez cette information avec une personne qui effectue ensuite des opérations (également appelé « tuyauter »).

Une **information importante** est une connaissance qui peut influencer sur le cours d'une action ou d'un titre ou qu'un investisseur jugerait probablement importante lorsqu'il décide d'acheter, de vendre ou de conserver des actions ou des titres.

Une **information non publique** (ou « information privilégiée ») est un renseignement dont seules les personnes au sein de l'entreprise ou associées à celle-ci ont connaissance. L'information est considérée comme publique 24 heures après qu'elle a été communiquée au marché.

Exemples d'informations privilégiées pour BD :

- Changements à la haute direction
- Approbations, lancements, rappels ou autres événements significatifs concernant nos produits
- Enquêtes gouvernementales
- Stratégies de marché et de clientèle
- Résultats financiers, projections et prévisions
- Projets de coentreprises, de fusions, d'acquisitions ou de dessaisissements
- Fractionnements ou rachats d'actions non annoncés
- Augmentation ou diminution des dividendes versés par BD



Pour plus d'informations :

[Politique en matière de délits d'initiés et d'opérations sur titres](#)

[Site du secrétaire général](#)



Protection des données personnelles

Ce en quoi nous croyons

Nous croyons qu'il faut veiller à ce que les données personnelles qui nous sont confiées restent confidentielles. Peu importe que ces données personnelles appartiennent à des collaborateurs ou à des tiers ou qu'elles constituent des renseignements médicaux protégés (RMP) des patients. Nous recueillons, utilisons, conservons et partageons les données personnelles conformément aux lois sur la protection de la vie privée.

Pourquoi cela est important

Nous réussissons à *faire progresser le monde de la santé™*, ce qui nous oblige parfois à consulter, utiliser et partager certains types de données personnelles. Nos clients, leurs patients et nos collaborateurs nous confient leurs données personnelles. Nous ne pouvons conserver cette confiance que si nous protégeons leur vie privée, honorons les promesses que nous faisons d'utiliser leurs données personnelles de manières adéquates et garantissons la sécurité de ces données personnelles.

Les lois sur la protection de la vie privée telles que la loi HIPAA (Health Insurance Portability and Accountability Act) des États-Unis de 1996, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union Européenne et d'autres lois régionales ou mondiales relatives à la protection des données personnelles définissent les conditions de notre utilisation et du partage des données personnelles et comment les protéger. Face à l'évolution rapide des nouvelles lois sur la confidentialité des données, nous nous efforçons de faire des pratiques de confidentialité du RGPD un modèle pour notre programme mondial de confidentialité.



Protéger les données personnelles (suite)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Déterminer si vos responsabilités professionnelles vous amènent à traiter des données personnelles, particulièrement dans le cas de renseignements médicaux protégés
- Comprendre et respecter toutes les lois sur la protection de la vie privée et des informations, telles que le HIPAA et la RGPD
- Utiliser, accéder ou partager des données personnelles uniquement à des fins commerciales légitimes et conformément à la loi et aux politiques de BD
- Veiller à ce que les considérations relatives à la protection de la vie privée soient prises en compte à chaque étape du cycle de vie de l'information : collecte, utilisation, communication, conservation et destruction des données personnelles
- Informer immédiatement votre responsable ou le **Bureau de protection de la vie privée** de toute perte ou exposition potentielle des données personnelles
- Protéger les données personnelles contenues dans nos produits et nos technologies logicielles, en suivant une approche de confidentialité « dès la conception » tout au long du processus, de la phase de conception et de conceptualisation au service après-vente
- Maintenir les mesures de protection administratives, techniques et physiques raisonnables et nécessaires pour protéger les renseignements médicaux (RMP) protégés stockés électroniquement (e-RMP) ou sous d'autres formes

- Savoir que les données personnelles sont tout ce qui peut être utilisé, seul ou combiné avec d'autres connaissances disponibles, pour identifier une personne. Des exemples comprennent, sans limitation :
 - Nom
 - Date de naissance
 - Lieu de naissance
 - Numéro d'identification de l'employé ou du gouvernement
 - Numéro d'identification du patient
 - Adresse physique ou électronique
 - Photographies ou vidéos
 - Caractéristiques physiques telles que la taille ou le poids
 - État de santé et traitement
 - Race/ethnie

✗ À ne pas faire :

- Partager des données personnelles avec toute personne qui n'a pas besoin de les connaître, même si elle est autorisée à les obtenir
- Partager les données personnelles avec toute autre entreprise ou personne, à moins que nous n'ayons une entente écrite et que des contrôles appropriés ne soient en place pour les protéger



Protéger les données personnelles (suite)

L'innovation par l'intégrité



BD intègre la sécurité des produits dans son processus de développement. Par exemple, dans les produits en réseau, nous testons la sécurité en essayant de pirater le produit, en sondant les plans de gestion de la sécurité du produit, en envoyant des correctifs pour améliorer la sécurité et en réfléchissant à la façon de gérer les points faibles. Notre équipe de sécurité des produits utilise une stratégie à trois niveaux pour s'assurer que nos produits sont :

- Sécurisés de par leur conception
- Sûrs à utiliser
- Sécurisés dans le partenariat, en travaillant avec les clients



Approfondissement de vos connaissances



Qu'est-ce qu'une atteinte à la protection des informations personnelles ?

Une atteinte à la protection des données personnelles se produit lorsque les renseignements personnels sont exposés à des personnes qui ne sont pas autorisées à les voir ou à les utiliser et qu'elle entraîne la destruction, la perte, la modification, la divulgation ou la consultation non autorisées des données personnelles.

Cela comprend notamment :

- L'accès par une personne qui n'est pas autorisée à les voir
- Lorsque des données personnelles sont envoyées à la mauvaise personne
- La perte ou le vol d'un ordinateur portable ou d'un téléphone contenant des données personnelles
- La modification des données personnelles sans autorisation
- Lorsque l'accès aux données personnelles a été perdu

Si vous soupçonnez une atteinte à la protection des informations personnelles, contactez immédiatement votre responsable, le **Bureau de protection de la vie privée**, le **Bureau d'éthique** ou **l'Assistance téléphonique pour l'éthique**.

🔗 Pour plus d'informations :

[Politique mondiale de confidentialité](#)

[Politique de protection des données du RGPD](#)

[Règles relatives à la protection des renseignements personnels, à la sécurité et aux avis d'infraction HIPAA – Politiques et procédures](#)

[Politique sur la sécurité des produits](#)



Protéger nos actifs

Ce en quoi nous croyons

Nous prenons soin de ce que nous possédons afin de nous assurer de pouvoir continuer à innover et à améliorer nos produits. C'est une façon pour nous d'aider nos clients et de répondre aux besoins des patients du monde entier.

Pourquoi cela est important

En un mot, les actifs de notre entreprise sont ce que nous possédons. Ils sont le résultat de l'investissement, de l'innovation et du travail acharné de nos collaborateurs, passés et présents. Ils sont une partie cruciale des efforts fournis pour nous assurer que la santé des patients progresse et que BD continue à prospérer et à maintenir un avantage concurrentiel.

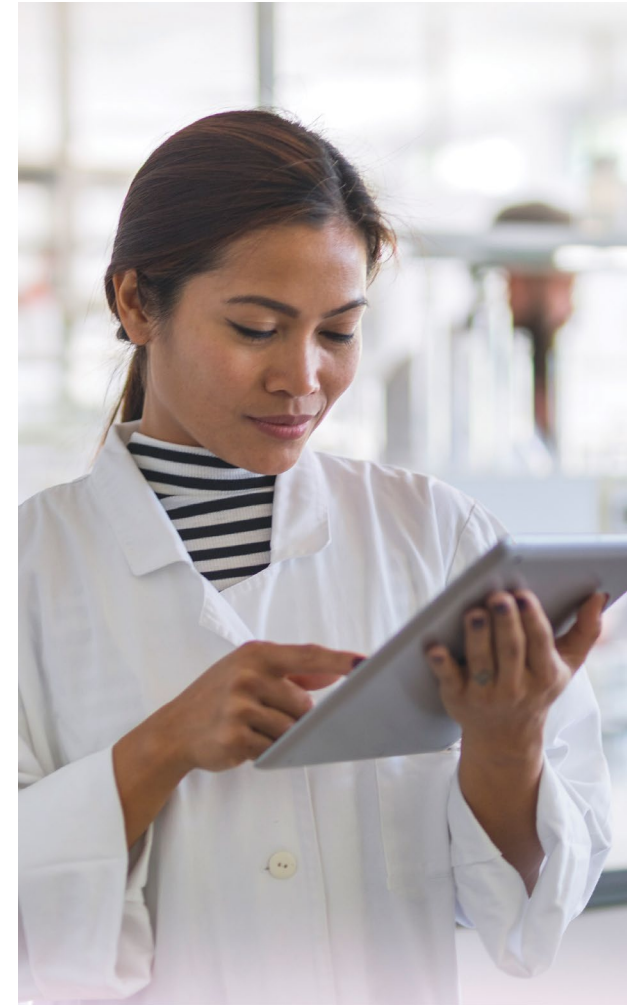
Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Traiter les actifs de BD comme si c'était les vôtres
- Prendre des mesures raisonnables pour s'assurer que les actifs de BD ne sont pas endommagés, malmenés, gaspillés, perdus, volés ou mal transférés en dehors de BD
- Utiliser les systèmes d'information et de communication et les données électroniques qu'ils contiennent de manière responsable
- Toujours gérer nos fonds honnêtement et de façon responsable, et suivre nos politiques
- Parlez à votre responsable ou au **Service juridique** de toute utilisation mauvaise ou abusive de nos actifs

✗ À ne pas faire :

- Prendre les actifs de nos locaux pour un usage personnel
- Permettre à des personnes non autorisées, y compris des amis et de la famille, d'utiliser nos actifs



Protéger nos actifs (suite)

Approfondissement de vos connaissances

Les actifs se présentent sous de nombreuses formes. Par exemple :

- **Les actifs physiques** comme les terrains, les bâtiments, les fournitures de bureau, l'ameublement, les machines, les produits chimiques, le matériel d'entrepôt, les documents, les véhicules, le matériel informatique et les téléphones.
- **Les actifs électroniques** tels que les données et les fichiers contenus dans nos systèmes et serveurs
- **Les actifs financiers** tels que l'argent et tout ce qui peut être converti en argent, comme les actions, les obligations, les prêts et les dépôts.
- **Les actifs d'information** tels que toute information ou donnée relative à l'activité de BD, y compris les données personnelles
- **Les actifs incorporels et autres** tels que les idées, les inventions, les droits d'auteur, les marques commerciales, les brevets, les secrets commerciaux, notre marque et notre réputation

Réponses à des cas concrets

- Q** En tant que loisir, j'ai une entreprise en ligne qui vend des objets de collection. Lorsque j'ai des temps calmes au travail, je vérifie parfois l'état des commandes et je réponds aux questions des clients. Comme ça n'interfère pas avec mon travail, c'est acceptable ?
- R** Bien que les collaborateurs puissent utiliser notre réseau informatique à des fins non commerciales modestes, vous ne pouvez pas utiliser nos actifs, y compris les ordinateurs, pour votre propre entreprise. Vous n'êtes pas non plus autorisé à utiliser nos ordinateurs pour visiter des sites Web dont le contenu ne convient pas au milieu professionnel (p. ex. à caractère sexuel) ou pour mettre en ligne des vidéos non professionnelles.





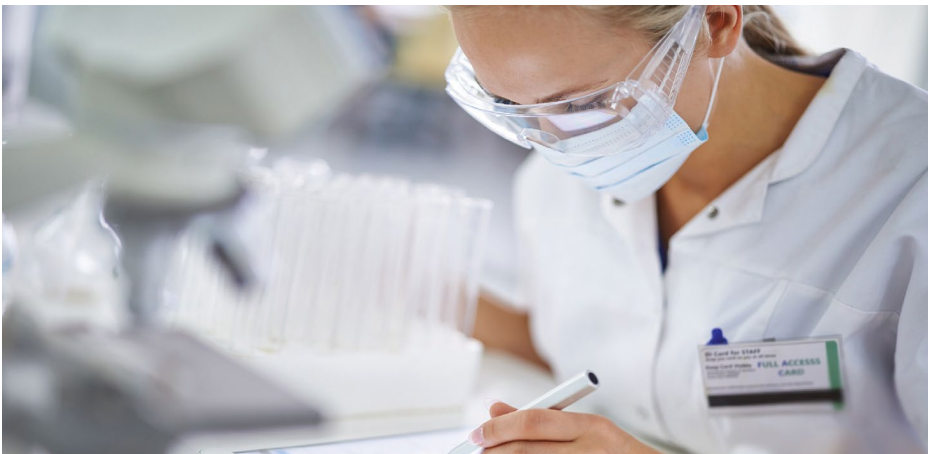
Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle

Ce en quoi nous croyons

Une partie de ce qui nous donne un avantage sur nos concurrents, ce sont nos renseignements commerciaux confidentiels, nos idées et nos connaissances, ce qu'on appelle souvent la propriété intellectuelle ou PI. Nous devons empêcher que notre propriété intellectuelle soit partagée sans autorisation ou utilisée à mauvais escient.

Pourquoi cela est important

Nos informations confidentielles et notre propriété intellectuelle comptent parmi nos actifs les plus précieux. Les avancées en matière de soins de santé, ainsi que notre réussite dépendent de l'amélioration et du développement de nouveaux produits et technologies. Nous maintenons notre avantage concurrentiel et améliorons notre impact sur la société en protégeant les informations et les connaissances confidentielles qui nous appartiennent.



Comment nous faisons ce qui est juste

Nous devons tous protéger nos informations commerciales confidentielles et notre propriété intellectuelle.

✓ À faire :

- Veiller à ce que les documents, les informations et les appareils soient en sécurité. Utiliser des mesures physiques comme des portes ou des tiroirs verrouillés, ainsi que des mots de passe et le chiffrement des informations électroniques.
- Savoir quels renseignements sont confidentiels, quelles restrictions s'appliquent, combien de temps les conserver et comment les éliminer correctement
- S'assurer que seules les personnes autorisées visitent nos bâtiments et nos usines, qu'elles sont accompagnées et qu'elles n'entrent pas dans les zones interdites
- Parlez à un responsable ou au **Service juridique** si des informations sont divulguées ou exposées alors qu'elles n'auraient pas dû l'être, afin que nous puissions régler le problème rapidement et correctement

✗ À ne pas faire :

- Partager des renseignements confidentiels ou exclusifs avec d'autres personnes, même à l'intérieur de notre entreprise, à moins qu'elles n'aient le droit et un besoin commercial légitime de voir ces renseignements
- Discuter de sujets confidentiels dans des lieux publics, comme les ascenseurs, les trains ou les restaurants
- Faciliter la consultation d'informations confidentielles (par exemple, en travaillant sur un ordinateur portable pendant un vol en avion ou en utilisant un réseau Wi-Fi non sécurisé)
- Partager des mots de passe pour notre réseau, nos téléphones ou nos ordinateurs portables
- Télécharger des fichiers sans autorisation appropriée sur un périphérique externe (tel qu'une clé USB)



Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle (suite)

Approfondissement de vos connaissances



Les informations confidentielles sont notamment les suivantes :

- Les informations exclusives, telles que les conceptions industrielles et les formules chimiques
- Les secrets commerciaux et autres droits de propriété intellectuelle
- Les informations financières qui ne sont pas publiques, notamment les prix et les projections
- Les plans de vente et de marketing
- Les listes de clients et de fournisseurs
- Les idées et informations en matière de recherche et développement
- Les procédés de fabrication
- Les informations sur l'approvisionnement
- Les informations sur les collaborateurs, telles que les données de rémunération
- Les informations concernant les acquisitions, investissements et désinvestissements potentiels
- Les avis juridiques et le produit du travail des avocats



Réponses à des cas concrets



Q Je travaille parfois à distance, alors j'envoie les documents dont j'ai besoin par e-mail à mon compte de messagerie personnel pour un accès facile. J'aime particulièrement travailler dans le café près de chez moi. Est-ce acceptable ?

R Non. Nous sommes tous responsables de la protection de nos informations confidentielles et de notre propriété intellectuelle. Vous ne devriez jamais envoyer par e-mail des documents confidentiels ou propriétaires à votre adresse électronique personnelle pour de nombreuses raisons, mais surtout parce que ce n'est pas sécurisé. De plus, vous ne devez jamais utiliser un réseau Wi-Fi public pour télécharger des documents confidentiels. Vous devriez même vous assurer que le réseau chez vous répond aux exigences nécessaires pour assurer la sécurité de nos informations.



Pour plus d'informations :

[Politique en matière de secrets commerciaux](#)

[Politique en matière de sécurité des informations de BD](#)

[Normes sur la sécurité des informations de BD](#)



Maintenir des registres et des comptes exacts

Ce en quoi nous croyons

Nous croyons en la tenue de bons registres. Nous tenons des registres honnêtes, complets et exacts afin de pouvoir prendre des décisions commerciales responsables et d'être honnêtes avec les investisseurs et les organismes gouvernementaux.

Pourquoi cela est important

La tenue de registres fiables nous aide à prendre de bonnes décisions commerciales et améliore notre efficacité. De plus, en tant que société ouverte, BD est tenue par les lois sur les valeurs mobilières de tenir des registres exacts et de divulguer en temps opportun des renseignements sur ses activités et son rendement financier. Faire les choses correctement nous aide à remplir nos obligations et à conserver la confiance des actionnaires, des clients, des partenaires commerciaux et des autres parties prenantes.



Maintenir des registres et des comptes exacts (suite)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Se conformer aux principes comptables généralement reconnus, aux contrôles internes, aux politiques et à tous les règlements et lois pertinents
- Tenir à jour des documents qui reflètent honnêtement les opérations financières, sans inexactitude importante, exagération ou estimation non fondée
- Enregistrer toutes les écritures comptables et les transactions commerciales de façon complète, précise, en temps opportun et dans les délais prescrits
- Soumettre à temps des registres exacts pour les auditeurs internes et externes
- Informez votre responsable de tout ce qui peut être inexact, faux ou trompeur

✗ À ne pas faire :

- Utiliser des fonds en espèces ou d'autres éléments d'actif ou de passif qui sont secrets ou non comptabilisés
- Induire en erreur ou mal informer quiconque au sujet de nos activités commerciales ou de nos finances
- Créer de faux documents ou violer notre Code en raison de toute pression, réelle ou perçue, pour atteindre un objectif financier
- Accepter tout contrat dont les termes et conditions ne reflètent pas correctement la relation réelle
- Détruire les documents que nous devrions conserver pour nous acquitter de nos obligations financières, juridiques ou fiscales, à moins que la politique de BD ne le permette

Réponses à des cas concrets



Q J'ai récemment eu un dîner d'affaires avec des collègues de travail et mon conjoint y a assisté. J'ai payé toute l'addition avec ma carte d'entreprise. Je n'ai pas inscrit mon conjoint comme participant dans ma note de frais et je n'ai pas remboursé l'entreprise parce qu'auparavant, je n'avais pas demandé le remboursement d'autres dépenses professionnelles qui excédaient le coût du dîner de mon conjoint. Est-ce acceptable ?

R Non. Votre note de frais ne reflétait pas fidèlement les dépenses. De plus, l'utilisation de votre carte de crédit d'entreprise à des fins personnelles est contraire à notre Politique de BD sur les déplacements et les frais.



Pour plus d'informations :

[Politique de BD sur les déplacements et les frais](#)



Préserver notre réputation

Ce en quoi nous croyons

Nous devons tous préserver notre réputation en étant positifs et honnêtes lorsque nous parlons de notre entreprise.

Pourquoi cela est important

Depuis notre fondation, nous avons bâti et maintenu notre réputation et notre fiabilité. Si nous ne parlons pas d'une même voix et ne partageons pas un seul message, cela pourrait nuire à notre entreprise.

Communication avec les médias et les investisseurs

Sachez que toute discussion avec quelqu'un extérieur à notre entreprise (y compris les messages sur les médias sociaux) peut être considérée comme une déclaration officielle de la société. Nos clients, investisseurs et communautés méritent des informations précises, complètes et claires sur BD. Nous avons un groupe spécialement formé qui est autorisé à parler au nom de notre entreprise.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Adressez toutes les questions externes au **Service des relations publiques**, à moins que vous soyez certain d'être autorisé à y répondre
- Si vous découvrez des informations erronées sur notre entreprise ou nos produits, informez-en votre responsable ou le **Service des relations publiques**

✗ À ne pas faire :

- Partager votre opinion ou divulguer des informations sur notre entreprise, nos clients ou nos partenaires commerciaux

Réponses à des cas concrets



Q J'étais à un salon professionnel et je parlais de notre entreprise avec quelqu'un que je pensais être un client potentiel. Il s'est avéré qu'elle était la représentante d'un fonds de couverture qui a investi dans BD. J'ai peur d'avoir fait quelque chose de répréhensible.

R Si vous vous en êtes tenu aux informations accessibles au public, tout va bien. Mais si vous parliez de changements qui ne sont pas publics, cela peut poser problème. Il est important de se rappeler que toute discussion avec une source externe peut être considérée comme une déclaration officielle. Les personnes présentes aux salons professionnels peuvent être des journalistes ou des analystes. Vous devez toujours demander les noms et affiliation des personnes avant d'engager une conversation, et ne jamais partager des informations non publiques avec des personnes en dehors de BD. Vous devez également vous tenir à jour des informations publiques si vous parlez avec quelqu'un qui est extérieur à l'entreprise.





Préserver notre réputation (suite)

Utilisation responsable des médias sociaux

Nous reconnaissons le pouvoir des médias sociaux, mais veillons à ne pas partager des informations ou des opinions qui pourraient nuire à la réputation de notre entreprise. Rappelez-vous que les commentaires en ligne peuvent être sortis de leur contexte, déformés ou mal compris.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Utiliser les médias sociaux conformément à nos valeurs et à nos politiques
- Ne pas hésiter à partager toutes les publications émises depuis un compte BD officiel
- Signaler tout message négatif au sujet de notre entreprise au **Service des relations publiques**
- Sachez que vos commentaires sur les médias sociaux peuvent être copiés par d'autres et partagés, même si vous les supprimez ou s'ils disparaissent

✗ À ne pas faire :

- Faire des remarques négatives ou inexactes sur BD
- Présenter vos opinions personnelles comme celles de BD
- Partager des informations confidentielles, que ce soit les nôtres ou celles de nos clients, partenaires commerciaux ou concurrents
- S'impliquer dans des échanges incendiaires en ligne avec toute personne dénigrant la société ou ses produits
- Faire des déclarations qui pourraient de quelque façon que ce soit être interprétées comme une revendication de produit



Pour plus d'informations :

[Lignes directrices sur l'utilisation personnelle des médias sociaux des collaborateurs](#)



Contenu



Le BD Way



Faire ce qui est juste



Nos collaborateurs



Nos clients et notre marché



Notre société et nos actionnaires



Notre monde



Index



Exprimez-vous

Apporter à nos communautés 61
 Respecter les droits de l'homme . . . 63
 Protéger l'environnement 64
 Participer au processus politique . . . 65



Notre monde



Nous sommes pleinement engagés pour *faire progresser le monde de la santé™*. Cette passion nous pousse à nous engager pleinement pour promouvoir la santé humaine, protéger l'environnement mondial et améliorer les collectivités que nous servons. Nous travaillons à améliorer les communautés où vivent et travaillent nos patients et leurs soignants. Nous nous engageons à préserver et à protéger l'environnement. Être un citoyen du monde responsable mène à un succès durable et à long terme pour l'entreprise et toutes nos parties prenantes.

Pour en savoir plus sur la façon dont BD fait avancer les choses dans ce domaine, veuillez consulter www.bd.com/sustainability.

Apporter à nos communautés

Ce en quoi nous croyons

Nous sommes convaincus qu'il est important de soutenir les communautés où nous vivons et travaillons. Nous voulons également relever les défis plus larges de la société en matière de le domaine des soins de santé. Nous encourageons nos collaborateurs à s'impliquer dans ces efforts.

Pourquoi cela est important

Notre succès dépend de notre réputation. Celle-ci dépend en partie de ce que nous faisons pour nos collaborateurs, patients, clients, communautés et le monde en général. En outre, l'investissement social est un élément important du développement et du maintien de notre réputation pour toujours *faire progresser le monde de la santé*SM.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Soutenir des causes et des organisations à but non lucratif qui sont conformes à notre Objectif ou qui soutiennent la santé et le bien-être dans le monde et dans les communautés dans lesquelles nos collaborateurs travaillent et vivent
- Explorer les possibilités de bénévolat et les activités caritatives, qui renforcent l'implication auprès de votre communauté, et celles qui vous aident à mieux comprendre et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables, à l'échelle locale et internationale

✗ À ne pas faire :

- Forcer d'autres personnes à contribuer à des organismes caritatifs ou à d'autres activités communautaires



Pour plus d'informations :

[Politique mondiale en matière de financement externe](#)

[Site d'investissement social](#)

[Programme de dons jumelés de BD \(pour les collaborateurs aux États-Unis\)](#)

[Ressources bénévoles](#)

[Prix pour le bénévolat](#)

Apporter à nos communautés (suite)

Contributions, subventions et dons caritatifs

Nous utilisons nos ressources, notre temps et nos compétences pour aider des groupes à but non lucratif, tels que ceux qui cherchent à développer l'accès aux soins de santé, à faire progresser le potentiel humain et à aider les communautés vulnérables à accroître leur résilience.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Faire des contributions, des subventions ou des dons à des organisations caritatives, éducatives ou de recherche
- Encourager les personnes ou les organisations qui demandent des subventions caritatives ou éducatives à suivre notre **Politique mondiale en matière de financement externe**
- Tenir un registre de toutes les contributions, subventions ou dons

✗ À ne pas faire :

- Faire des contributions, des subventions ou des dons pour influencer quelqu'un à acheter, louer, recommander ou prescrire nos produits
- Verser des contributions, des subventions ou des dons à des professionnels de la santé (PS) ou à des représentants du gouvernement (RG) à quelque fin que ce soit
- Promettre de faire une contribution, une subvention ou un don au nom de notre entreprise, à moins que vous n'y soyez autorisé

Pour plus d'informations :

[Politique mondiale en matière de financement externe](#)

Réponses à des cas concrets



Q Un client de BD m'a demandé si nous pouvions l'aider dans le cadre d'un voyage caritatif qu'il planifie. Il fournirait des soins de santé aux patients qui n'en ont pas les moyens. Une partie non lucrative de l'organisation du client générerait le voyage. Il a demandé si BD pouvait soutenir le voyage avec des produits gratuits et un don en espèces. Pouvons-nous accepter ?

R Nous croyons que soutenir des causes caritatives valables qui aident à améliorer les soins de santé fait partie de notre Objectif, *faire progresser le monde de la santé™*. Nous serons peut-être en mesure de soutenir une cause caritative comme ce voyage si nous respectons nos politiques et procédures. Pour en savoir plus, contactez un représentant du service **Investissement social** ou **Éthique et Conformité**.





Approfondissement de vos connaissances



Pour soutenir les droits de l'homme, nous prenons les engagements suivants dans tout ce que nous faisons.

- Nous offrons un milieu de travail sain et sûr
- Nous n'avons pas recours au travail des enfants
- Nous n'avons pas recours au travail forcé ou au travail pour rembourser des dettes de quelque nature que ce soit
- Nous n'autorisons pas la discrimination à l'embauche
- Nous n'autorisons pas les mauvais traitements, le harcèlement ou les menaces
- Nous soutenons la liberté d'association et les droits des travailleurs et des employeurs à la négociation collective



Respecter les droits de l'homme

Ce en quoi nous croyons

Nous protégeons les droits de l'homme dans tous les domaines de notre activité. Nous pensons que toute personne doit être traitée avec dignité et respect, et nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils fassent de même.

Pourquoi cela est important

En tant que citoyens du monde responsables, nous croyons en la protection des droits de l'homme dans tout ce que nous faisons. Nous ne nous livrons jamais à la traite des êtres humains, au travail forcé, au travail des enfants ou à des pratiques de travail dangereuses ou injustes.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Suivez notre **Politique mondiale en matière de droits de l'homme**, basée sur la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et les lois applicables
- Aidez-nous à maintenir des conditions de travail sûres et saines et à assurer une rémunération juste et adéquate pour tous les collaborateurs de BD.
- Assurez-vous que nos fournisseurs s'engagent à respecter des pratiques de travail conformes et d'approvisionnement durable, qui protègent les travailleurs et les communautés (consultez les détails dans nos **Attentes à l'égard des fournisseurs**)
- Prévenez votre manager ou le **Bureau d'éthique** si vous êtes témoin ou suspectez une violation des droits de l'homme.

🔗 Pour plus d'informations :

[Politique mondiale en matière de droits de l'homme](#)
[Attentes à l'égard des fournisseurs](#)



Protéger l'environnement

Ce en quoi nous croyons

Nous croyons en la responsabilité et l'obligation de rendre compte en matière d'environnement. C'est parce que nous comprenons que la performance environnementale peut avoir un impact sur la santé humaine.

Pourquoi cela est important

Le changement climatique et la croissance démographique exercent une forte pression sur les ressources naturelles et génèrent de nouveaux défis pour nos activités et nos opérations. L'augmentation des exigences réglementaires et des attentes de nos clients nous obligent à tenir compte de l'impact environnemental de nos activités et à minimiser notre empreinte environnementale.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Respecter toutes les lois environnementales et les politiques et procédures de BD
- Éliminer en toute sécurité tout déchet dangereux et signaler tout déversement ou fuite
- Chercher des moyens d'être plus efficace et de préserver l'énergie et les autres ressources
- Informer le Service **Environnement, Santé et Sécurité** de toute préoccupation environnementale



Pour plus d'informations :

[Politique en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité](#)

[Rapports sur la gestion du développement durable et du changement climatique](#)



Participer au processus politique

Ce en quoi nous croyons

Nous croyons en un système qui nous laisse libres de nous engager dans le processus politique. Nous participons au processus politique de manière éthique et transparente, et nous séparons nos activités politiques personnelles de notre travail à BD.

Pourquoi cela est important

Nous croyons qu'un processus politique ouvert rend la société plus juste, plus efficace et plus productive. Nous utilisons nos compétences, nos connaissances et notre portée mondiale pour faire progresser les politiques publiques.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Parler aux professionnels des affaires publiques de BD pour vous assurer que vous vous comportez de façon éthique et légale lorsque vous traitez au nom de l'entreprise avec des représentants élus ou nommés.
- Expliquer clairement que vos opinions sont les vôtres lorsque vous participez à des activités politiques personnelles.

✗ À ne pas faire :

- Utiliser l'argent de l'entreprise pour soutenir les candidats, les partis politiques, les mesures de vote et les campagnes de référendum

Approfondissement de vos connaissances



Comment BD participe au processus politique ?

Nous avons une équipe de professionnels des affaires publiques qui travaillent en étroite collaboration avec les dirigeants des pays et des entreprises afin de participer à des discussions sur les politiques pertinentes pour nos activités. Nous ne participons qu'à des activités à des activités de représentation uniquement si elles nous aident à atteindre notre but, *faire progresser le monde de la santé™*, sans être influencés par les affiliations politiques personnelles ou les opinions des personnes travaillant chez BD.

Nous soutenons un cadre de réglementation et de remboursement qui garantit que les technologies médicales sont sûres et fonctionnent bien, tout en permettant aux patients d'y avoir accès en temps opportun. Nous soutenons également des politiques fiscales et commerciales judicieuses qui améliorent la compétitivité et l'innovation et visent à promouvoir un écosystème de soins de santé durable.

Nous avons un Comité d'Action Politique aux États-Unis. Il permet aux collaborateurs américains admissibles de donner volontairement leur propre argent aux candidats à des fonctions électives qui partagent notre position sur les questions de politique publique.



Pour plus d'informations :

[Participation au processus politique](#)



Contenu



Le BD Way



Faire ce qui est juste



Nos collaborateurs



Nos clients et notre marché



Notre société et nos actionnaires



Notre monde



Index



Exprimez-vous



Conclusion



BD s'est bâti une réputation de qualité et d'intégrité qui est à la base de notre succès. L'entretien de cet actif très précieux est de la plus haute importance pour notre progrès continu, et c'est une responsabilité qui incombe à tous.



Notre engagement

Agir avec intégrité est essentiel au succès et à la réputation de l'entreprise. Notre engagement va au-delà du simple respect de la loi.

Nous croyons que la meilleure façon d'être une grande entreprise et d'offrir de la valeur à nos clients, collaborateurs et actionnaires est d'être juste, honnête et éthique dans nos pratiques commerciales et notre comportement au travail.



Signaler

Nous encourageons et attendons de tous les collaborateurs qu'ils dénoncent et signalent les violations réelles ou présumées des lois, du Code, des politiques de BD ou des codes industriels en vigueur. Si vous n'êtes pas certain de la façon de gérer une situation particulière, ou si vous trouvez un aspect du Code peu clair, vous pouvez **poser des questions, faire part de vos préoccupations ou demander conseil** de différentes façons, dont les suivantes :



En utilisant l'outil de rapport en ligne à l'adresse suivante : www.bd.ethicspoint.com



En appelant l'[Assistance téléphonique pour l'éthique](#)—vous pouvez trouver le numéro local ou international qui convient sur Maxwell, notre site intranet



En envoyant un e-mail au Bureau d'éthique : ethicsoffice@bd.com



En vous adressant à votre manager ou un manager neutre et non impliqué si vous préférez



En contactant un représentant des services [Éthique et Conformité](#), [Ressources Humaines](#), [AccessHR](#), [Juridique](#) ou [Audit interne](#)



En accédant à l'[application ethics@work](#) sur votre appareil mobile pour contacter les ressources Éthique et conformité n'importe où, n'importe quand

BD ne tolère aucune forme de représailles et fera toujours tous les efforts raisonnables pour protéger votre confidentialité.



Index

Contacts et sites

- AccessHR
- Communication d'entreprise
- Secrétaire général
- Sécurité de l'entreprise/du site
- Environnement, hygiène et sécurité
- Éthique et conformité
- Assistance téléphonique pour l'éthique
- Bureau d'éthique
- Commerce mondial
- Transparence à l'échelle mondiale
- HROne
- Ressources humaines
- Audit interne
- Groupe juridique
- Outil de rapport en ligne
- Bureau de protection de la vie privée
- Relations publiques
- Investissement social
- Développement durable

Politiques et lignes directrices

- Politique de BD en matière de sécurité des informations
- Normes de BD sur la sécurité des informations
- Programme de dons jumelés de BD (pour les collaborateurs aux États-Unis)
- Politique d'achat et d'approvisionnement de BD
- Politique qualité de BD

- Procédure de conformité commerciale de BD
- Politique de BD sur les déplacements et les frais
- Justification des allégations
- Communications de sensibilisation aux maladies
- Politique en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité
- Politique relative aux programmes d'accès à l'égalité en matière d'emploi
- Attentes à l'égard des fournisseurs
- Politique de protection des données du RGPD
- Processus mondial d'analyse, d'autorisation et de transmission à la hiérarchie des promotions et des publicités
- Politique mondiale anti-corruption et anti-pots-de-vin
- Politique mondiale en matière de droit de la concurrence
- Politique mondiale sur les conflits d'intérêt
- Politique sur la divulgation et publication des données mondiale
- Politique mondiale en matière de financement externe
- Politique mondiale sur les produits gratuits
- Politique d'informations économiques sur les soins de santé mondiale (HCEI)
- Politique mondiale en matière de droits de l'homme
- Politique sur la recherche sur les sujets humains mondiale
- Politique sur les études parrainées par un chercheur à l'échelle mondiale
- Politique mondiale sur la publicité et la promotion
- Politique mondiale de confidentialité
- Politique mondiale en matière de signalement

- Normes mondiales sur les relations avec les professionnels et les organismes de santé et les représentants du gouvernement
- Politique mondiale de gestion du cycle de vie intermédiaire tiers
- Règles relatives à la protection des renseignements personnels, à la sécurité et aux avis d'infraction HIPAA – Politiques et procédures
- Politique en matière de délits d'initiés et d'opérations sur titres
- Plateformes Internet
- Participation au processus politique
- Présentation d'informations équilibrées sur les produits dans des documents publicitaires et promotionnels
- Formulaire Réclamations relatives à la qualité des produits
- Politique sur la sécurité des produits
- Promotion de produits RUO et IUO
- Distribution promotionnelle de publications
- Lignes directrices sur l'utilisation personnelle des médias sociaux des collaborateurs
- Événements et programmes de conférenciers
- Rapports sur la gestion du développement durable et du changement climatique
- Politique en matière de secrets commerciaux
- Salons professionnels
- Utilisation de témoignages et d'études de cas dans des documents publicitaires et promotionnels
- Prix pour le bénévolat
- Ressources bénévoles
- Politique relative aux armes sur le lieu de travail
- Politique sur la violence au travail

Becton, Dickinson and Company, 1 Becton Drive, Franklin Lakes, NJ 07417, États-Unis
Téléphone : 201.847.6800

[bd.com](https://www.bd.com)

BD, le logo BD et Faire progresser le monde de la santé sont des marques commerciales de Becton, Dickinson and Company. © 2021 BD. Tous droits réservés.

